

# LA TRIBUNE

Vol. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ., 2 JUILLET 1909

No 9

## PETIT CARNET

L'heure des vacances est arrivée. Heureux, nos écoliers et nos écolières, sans souci du lendemain comme sans inquiétude pour le présent, ferment leurs livres et leurs cahiers, s'évadent des examens avec l'allégresse que devaient sentir naguère ceux qui avaient réussi à échapper aux griffes du questionnaire, au supplice de la torture. Ils s'en vont au repos, à la joie, à toutes les distractions rêvées dans les heures de lassitude, à tous les jeux qu'invente leur imagination fertile. C'est toute justice. Ils ont travaillé, ils ont droit au repos.

La loi du repos, n'est-ce pas Dieu qui l'a inscrite à la première page de l'histoire du monde ! Après les six jours du travail de la création, lui-même se reposa, non pas évidemment par besoin, mais par charité pour nous, pour marquer à l'homme ce qu'il devait faire, pour l'autoriser de son propre exemple à prendre le repos nécessaire. Après la faute originelle, l'homme fut condamné à gagner son pain à la sueur de son front, mais Dieu encore marqua les limites extrêmes de ce travail, en se réservant le septième jour, en imposant le repos absolu pour ce jour.

Fidèle interprète de la volonté divine, l'Eglise, dans les temps de foi, a multiplié ces jours de repos et de réjouissances honorables. Consultez l'histoire du passé. Les fêtes religieuses, les fêtes d'obligation sont nombreuses : ce sont des jours de repos. A part les fêtes isolées, il y a des séries de jours fériés, comme la Semaine Sainte avec les fêtes de Pâques qui se prolongent pendant trois jours, les fêtes de la Pentecôte, trois jours également, celles de la Noël qui s'étendent en quelque façon jusqu'à l'Épiphanie : ce sont de courtes vacances, ménagées au monde par la charité clairvoyante de l'Eglise. C'est encore cette même Eglise qui donne des vacances plus longues, chaque année, à ceux qui sont plus spécialement à son emploi. On a calculé qu'au Moyen-Age, grâce à la législation ecclésiastique, l'ouvrier ne travaillait guère plus de sept heures par jour, comme moyenne. Aujourd'hui, on trouve excessives les prétentions de ceux qui voudraient limiter à huit heures par jour le travail de ce même ouvrier. Les circonstances sont changées, et je laisse au travailleur de dire si c'est pour le mieux.

Au fond, la seule chose qui soit changée, c'est la foi. A mesure que la religion a diminué dans le monde, l'égoïsme a grandi. L'esclavage avait été aboli par l'Eglise. Il est ressuscité, sous une forme nouvelle, sous une forme plus savante, dès que le monde s'est soustrait à l'influence de cette Eglise. Le patron, alors, n'a plus voulu voir dans l'ouvrier qu'une machine semblable à toutes les autres machines dont il se sert : Les autres machines, il peut les user jusqu'à la ruine, sans leur donner le moindre repos. Pourquoi ne ferait-il pas la même chose avec la machine humaine ? Il paie pour l'usage de cette machine, qu'elle travaille jusqu'à épuisement. Quand elle sera ruinée, il en prendra une autre. Aussi à mesure que la foi s'en va, les heures du travail s'allongent, les jours de repos s'éloignent : les fêtes d'obligation sont supprimées d'abord, puis les dimanches à leur tour deviennent des jours comme les autres, des jours de travail. Seulement, même pour le patron ambitieux, la médaille à son revers. En perdant la foi, l'ouvrier perd le respect de l'autorité. Il ne voit plus en fa-

ce de lui qu'une force, devant laquelle il se courbe, aussi longtemps qu'il se sent plus faible. Le jour où il prend conscience de sa puissance, il devient l'ennemi de son patron, de celui qui l'exploite. Alors, c'est le socialisme, c'est l'anarchie. Jamais on ne viole la loi divine impunément, et les guerres fratricides qui menacent notre société moderne ne sont que la conséquence de cette violation.

En refusant à l'homme le repos auquel il a droit, ce n'est pas seulement la loi positive divine que l'on viole, c'est aussi la loi naturelle. C'est notre nature elle-même, en effet, qui réclame absolument un repos. C'est la raison qui nous dit que les forces humaines s'épuisent d'autant plus vite que leur activité est plus continue, que leur capacité de travail est limitée par la fatigue même qu'elles éprouvent. C'est de la barbarie, c'est un crime d'exiger de l'homme un travail trop prolongé, parce que c'est exiger sa ruine physique, sa mort.

Si tout cela est vrai de l'homme, et nous n'en saurions douter, combien c'est encore plus vrai de l'enfant : C'est un être en formation. Le travail mystérieux qui s'opère en lui, qui peu à peu fait de l'enfant un homme, demande déjà une large part de ses forces, de sa vie. Il est plus faible, il a besoin d'un repos plus prolongé, plus souvent répété. Aussi est-ce avec raison qu'on multiplie pour lui les heures de récréation et les jours de congé, qu'on fait les nuits plus longues.

Ce n'est pas encore assez. A l'enfant, il faut les longues vacances de l'été, où il refait ses forces épuisées, où il fortifie sa santé au grand air, où il développe toutes ses énergies dans les jeux de son âge.

Les vacances sont nécessaires. Elles sont aussi un danger. Par le fait même du repos, de l'inaction, elles constituent un temps d'épreuve. Trop souvent, par le fait de fréquentations d'amis moins bons, de compagnons de jeux mauvais, elles sont un temps de corruption et de déchéance morales.

L'enfant, sans expérience, ignorant du danger, cherche son plaisir partout. Il va partout où l'appelle la distraction, où le convie la joie de vivre.

C'est aux parents que s'impose le devoir de guider les pas de l'enfant à travers ses dangers, de le protéger, de le défendre contre le mal. L'enfant a besoin de repos et de distractions. Il faut les lui donner. Mais il faut que ce repos soit sain. Au moral comme au physique, il faut que ces distractions soient honnêtes. L'enfant a besoin de jouer, mais il faut que ses jeux ne tournent pas au détriment de sa santé, de la santé de son corps ou de la santé de son âme.

C'est dire que leur repos, les enfants doivent le prendre sous la surveillance de leurs parents, non pas dans la rue, dans la promiscuité de tous les scandales. Les enfants ont besoin de cette surveillance pendant les vacances comme pendant l'année scolaire, pendant les vacances plus que pendant l'année scolaire. Aussi si leurs parents veulent vraiment leur bonheur, ils ne les perdront pas de vue pendant les jours des vacances. Mais s'il leur est impossible d'exercer par eux-mêmes cette surveillance constante, de toutes les minutes ? Alors qu'ils se fassent remplacer par d'autres mais qu'ils ne laissent pas à leurs enfants la liberté de se pervertir et de se corrompre.

Le Patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul peut ren-

dre des services inappréciables sous ce rapport. Qu'on envoie à les enfants qu'on ne peut amuser soi-même, surveiller soi-même. Les bons Frères les garderont, les feront jouer, les feront heureux, mais en même temps ils en feront des chrétiens, aux vertus fortes et viriles.

JULIEN BRIEUX.

P. S.—Monsieur l'abbé J.-B.-A. Allaire, curé de S. Thomas d'Aquin, prend des vacances, lui aussi. Pour se reposer des fatigues du ministère paroissial, il écrit des livres. C'est à ses loisirs laborieux que nous devons déjà "L'histoire de la paroisse de Saint-Denis", le "Dictionnaire biographique du clergé canadien-français", et la "Vie populaire de S. Thomas d'Aquin, patron de sa paroisse. Le voici qui nous arrive, aujourd'hui, avec une "Vie populaire de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français". C'est une plaquette de trente deux pages, ornée de trois gravures.

Avec un style alerte, bien vivant l'auteur nous raconte aimablement la vie du Précurseur, entremêlant son récit de réflexions morales, de leçons pratiques pleines d'à-propos.

Tout le monde devrait lire et faire lire cette vie du patron de notre nationalité. Ne serions-nous pas inexcusables de ne pas connaître celui que l'Eglise nous a donné pour protecteur ?

Nos félicitations à l'auteur, et nos sincères remerciements pour le gracieux envoi d'un exemplaire.

J. B.

## L'empoisonnement de Mirabeau

Dans les souvenirs de Gaillard, le président du Directoire exécutif de Seine-et-Marne, que vient de publier le baron Despatys, je relève un chapitre fort curieux sur la mort de Mirabeau.

Il convient de constater tout d'abord que Maurice-André Gaillard, qui appartenait à la vieille bourgeoisie française et termina sa carrière comme conseiller à la Cour de Paris, fut un magistrat criminel éminent :

"Pondéré, très libéral, écrit le baron Despatys, il détestait et flétrissait avec indignation les violences du pouvoir absolu comme ceux du despotisme, entre autres ceux des Jacobins et des Terroristes. Néanmoins, connaissant toutes les défaillances, les compromissions des assemblées politiques, les intrigues qui se nouent dans leur sein, ainsi que l'inutilité du bavardage de la tribune, qu'on prend trop souvent pour de l'éloquence, il ne se faisait aucune illusion sur la valeur du régime parlementaire."

Gaillard possède donc assez d'autorité pour qu'on accueille, ou, du moins, pour qu'on discute ses allégations.

Or, il affirme que le docteur Fourcroy lui dit le soir où il venait d'assister à l'autopsie de Mirabeau : "Le procès-verbal portera que rien ne prouve qu'il y ait eu empoisonnement. La vérité est que l'estomac est criblé comme une écumoire. Les commissaires ont pensé qu'un soulèvement général ne manquera pas d'éclater à la nouvelle d'un empoisonnement. Ils ont pris le parti de faire un mensonge. Non seulement, il est démontré que Mirabeau est mort empoisonné, mais l'état de l'estomac prouve que l'on a employé l'arsenic ou tout autre poison minéral."

Le docteur Fourcroy n'était pas le premier venu. C'était un homme considérable. Chimiste distingué, il fut plus tard membre de l'Académie des sciences, député à la Convention et au

Congrès des Cinq-Cents, organisateur de l'Ecole polytechnique, directeur de l'Instruction publique, sous le Consulat, conseiller d'Etat sous le premier Empire.

Chose singulière : si le bruit courut avec persistance à Paris que Mirabeau avait été empoisonné, cette rumeur s'éteignit aussi vite qu'elle était née.

Il est à remarquer que le grand orateur, à peine âgé, en 1791, de 42 ans, ne fut alité que pendant cinq jours—du 18 mars au 2 avril suivant. Dumont a raconté que Mirabeau lui avait dit peu de temps avant sa mort : "Si je croyais aux poisons lents, je ne douterais pas que je fusse empoisonné. Je me sens dépérir et consumer à petit feu."

"Mirabeau, écrit M. Despatys, aurait-t-il eu tort, aux yeux de la Maçonnerie, d'écouter les propositions de la Cour ? ..."

On ne conteste plus aujourd'hui que Mirabeau avait reçu de l'argent de Louis XVI, ce qui lui avait permis d'éteindre une partie de ses dettes et d'acheter le château du Marais à Argenteuil, où il se rendait chaque soir, de Paris, pour se reposer de ses fatigues de l'Assemblée. Il est non moins certain qu'il s'efforçait d'enrayer le mouvement révolutionnaire et de consolider la monarchie. Les Loges, qui sont toujours très exactement renseignées sur les agissements des F..., ne pouvaient ignorer ces faits. Le remboursement des dettes, l'achat d'un domaine avaient dû éveiller leur défiance.

Quoi qu'il en soit, la témoignage—hier encore inconnu—du docteur Fourcroy, relaté par un homme parfaitement intègre, était utile à divulguer, et le chapitre, consacré à Mirabeau par le baron Despatys, est une des pages les plus curieuses de son intéressant volume.

J. MANTENAY.

Le "Boston Courier" a inauguré une campagne en faveur de ce qu'il appelle un quatre juillet, selon le bon sens. Il donne sept raisons pour lesquelles on devrait fêter le quatre juillet d'une autre façon.

1.—Les chevaux sont épeurés, prennent le mors aux dents, causent des accidents.

2.—Les maisons, magasins et édifices sont incendiés.

3.—Les vieillards et les malades sont torturés par le bruit et quelques-uns en meurent.

4.—Les vêtements des femmes sont mis en feu par les pétards jetés par les gamins.

5.—Des personnes tuées par des balles de carabines qui portent à un mille.

6.—Ce n'est pas la façon de célébrer la fête nationale que d'être brutal et meurtrier.

7.—Plusieurs centaines de personnes sont tuées en ce jour, tous les ans et c'est une des principales raisons pour lesquelles on ne devrait pas permettre autant d'explosifs le glorieux quatre.

L'unique raison en faveur du système en vogue, c'est que cela habitue la jeunesse américaine à la poudre.

Un affreux accident d'automobile est arrivé, mardi soir, à Dixie près de Montréal. M. William C. McIntyre a été tué instantanément, et deux de ses compagnons M. William Weldon, de l'hôtel Windsor, a été blessé gravement, et M. Percy Cowan souffre de commotion cérébrale. Le chauffeur P. Larose s'en est tiré avec des blessures que l'on dit peu dangereuses.

Nous n'aimons pas les croire si elles ne sont d'or, émaillées et emperlées, et notre piété fait planche à l'amour propre.

## Guide Commercial

DE  
St-Hyacinthe

ASSURANCE

J. N. Cabana.....173 Girouard  
Boisseau & Boisseau.....16 St-Denis  
H. St-Germain.....7 St-Denis  
F. Bartels.....138 Cascades  
S. Carreau.....161 Girouard  
T. Robitaille.....19 St-François  
René Morin.....159 Girouard  
Taché & Jodoin.....68 Ste-Anne  
Ls Brousseau.....21 St-Denis  
St-Germain, Dufresne & Hamel, Gr. Hôtel

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades  
La Banque Nationale.....145 Cascades  
La Banque East Townships.....169 Girouard  
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BIJOUTIERS

E. Lamarche.....153 Cascades

BOIS DE CONSTRUCTION

L. P. Morin & Fils, S.-Antoine et S. Joseph  
Paquet et Godbout.....21 William

CHAPELIERS, MANCHONNIERS

J. E. Lanoix.....170 Cascades  
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon  
Choquette & Fils.....237 Cascades

CHAUSSURES

L. A. Guertin.....Cascades & St-François  
H. Marin.....63 St-François  
B. Bélanger.....135 Cascades  
T. St-Jean.....57 St-François

CHARBON, BOIS

A. Cadorette.....113 Girouard  
C. Rouleau & Fils.....7 Laframboise  
P. Girouard & Cie.....121 Girouard

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

Raymond & Frère.....141 Cascades  
O. Brodeur.....64 St-Simon  
J. B. St-Pierre.....256 Cascades  
S. Bourgeois & Cie.....104 St-Antoine  
J. Leduc.....80 Concorde  
Eng. Benoit.....110 St-Antoine  
J. A. Giard.....23 Laframboise  
J. B. Daignault.....36 Héloïse  
L. A. Breton.....155 Cascades  
Thos. Hébert.....314 Girouard  
Maison Fournier-Fournier.....1 G.T.R.

FRUITS, BONBONS

N. Plante & Cie.....229 Cascades  
Raymond & Frère.....141 Cascades

FONDERIES

La Cie F. X. Bertrand.....Ste-Anne  
Augustin & Daudelin.....6 St-Hyacinthe  
Dussault & Lamoureux.....2-4 St-Hyacinthe

FERRONNERIES, PEINTURES

S. Bourgeois & Cie.....104 St-Antoine  
Beauvoys & Lalime.....95 Cascades  
J. Huette.....68 St-Simon  
A. Larivière.....116 St-Antoine  
J. B. St-Pierre.....256 Cascades

GRAINS ET FARINES

Chs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondor  
J. M. Palardy.....117 Cascades

HARDES FAITES, MERCIERIE

M. O. David & Cie.....84 St-Simon  
Bissonnet & Brodeur.....169 Cascades  
Choquette & Fils.....237 Cascades  
P. Olesker.....219 Cascades

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE

U. Fournier.....109 Cascades

LIBRAIRIES

E. H. Richer & Fils.....167 Cascades  
E. Solis.....131 Cascades

MEUBLES

J. Sicotte.....37 Mondor  
F. Nolin.....86 Mondor  
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

MARCHANDISES SÈCHES

Bergeron & Sicotte.....173 Cascades  
J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François  
N. G. Leduc.....147-149 Cascades  
G. L. Proulx.....211 Cascades  
Trahan & McNulty.....210 Cascades

MARCHANDS-TAILLEURS

J. E. Gosselin.....183 Cascades  
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon  
Bissonnet & Brodeur.....169 Cascades  
P. Olesker.....221 Cascades  
J. Allaire.....118 Ste-Anne  
W. D. Dufresne.....217 Cascades

MACHINES A COUDRE

A. Marcoux.....Cascades & Mondor

MECANICIENS

Joseph Dansereau.....48 Héloïse

PEINTRES-DECORATEURS

Beauvoys & Lalime.....95 Cascades  
E. L. Désautels.....226 Cascades  
Alphonse Seguin.....147 Concorde

PHARMACIES

Dr. E. St-Jacques.....127 Cascades  
Dr. Viger.....195 Cascade  
J. H. E. Brodeur.....165 Cascades

PLOMBIERS

A. Blondin & Cie.....115 Cascades  
J. Huette.....68 St-Simon  
H. Lorange.....248 Cascades

VAISSELLE ET VERRERIE

L. A. Breton.....155 Cascades

## Carnet d'un Sauvage

Notre public français est si bon, si doux, si mignon, si gouvernable et corvéable à merci, il s'est montré si gai et si conciliant pendant tout le temps où il a été privé de son courrier et de ses journaux qu'on a cru, puisque cette histoire l'amusait, pouvoir la recommencer.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il a été dit opinément à beaucoup de Parisiens :

—Vous savez, vous ne recevrez votre correspondance que dans deux heures.

Pas d'autre explication. C'est comme cela parce que c'est comme cela. Nous avons tous courbé le front, comme il sied à d'humbles sujets de cette administration sans gêne et sans contrôle qui s'appelle l'Administration des Postes.

Elle n'est, d'ailleurs pas la seule à employer ces procédés qui rappellent ceux du roi Loui le Onzième. C'est à croire que les hauts bonnets de toutes nos administrations se disent tous les matins, à leur réveil : "Qu'est que je pourrais bien inventer pour embêter le public aujourd'hui ?" Et ils trouvent. Et, le soir, ils peuvent dire en se couchant, comme l'empereur Titus, qu'ils n'ont pas perdu leur journée.

Le public ne se rebiffe jamais. Il a tellement l'habitude. Il faut que ce soient les fonctionnaires eux-mêmes qui lui apprennent à faire grève, ce dont ne se seraient jamais avisés les contribuables.

Un fait cependant vient de se passer, qui semblerait tout de même indiquer, que trop chargé, l'essieu casse. La patience a des bornes, même celle des voyageurs, que l'on croyait à toute épreuve, et qui parqués dans une salle à la gare de Feignies, ont fini par tout casser, y compris les reins des douaniers qui, de leur propre autorité voulaient les empêcher de regagner leurs wagons.

HENRY MARET.

(Du "Journal.")

## Les Chaleurs de l'été tuent les Enfants

Si vous voulez tenir vos enfants en parfaite santé et pleins de vie, durant les mois chauds de l'été, donnez-leur, de temps à autre une dose de Tablettes Baby's Own. Ce remède prévient les fatales maladies de l'été en nettoyant l'estomac et les intestins, ou il guérit promptement la maladie qui se déclare subitement.

La mère qui a ce remède à la maison peut être aussi à l'aise que si elle avait un médecin chez elle. Mme C. C. Roe, de Georgetown, Ont., dit : "Je recommande volontiers les Tablettes Baby's Own comme un fameux remède pour les bébés durant les mois chauds d'été. Je m'en suis servie dans les cas de maladies d'été et j'ai été très satisfaite des résultats." Chez tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de la Dr William's Médecine Co., Brockville, Ont.

La contestation de l'élection de Sir Wilfrid Laurier a été renvoyée, la requête n'ayant pas été plaidée dans les délais requis. Les contestations suivantes ont aussi été renvoyées : F. G. Fowke, Ontario Sud ; George Gordon, Centre ; Wm. M. German ; Alex. McCall, Norfolk et J. P. Routier, Perth Nord. Il ne reste plus que les contestations de Peterboro Ouest et Lanark Nord, qui seront plaidées, la première en septembre, la seconde en novembre.

Le nom "Salada" garantit la qualité, la pureté et la perfection du mélange des thés cueillis dans des jardins choisis. Il ne se vend qu'en paquet en plomb scellé. Jamais en lot libre (bulk).

L'honorable M. Arthur Boyer vient d'être nommé pour remplacer feu l'honorable R. Thibault au Sénat.

## INVALIDE PENDANT SEPT ANS

Elle prit alors des "Fruit-a-tives" et est maintenant bien.

Arnprior, Ont., 27 nov. 1908.

Je souffris pendant sept ans d'un terrible mal de l'organe féminin. Je souffrais de chute de l'organe féminin avec douleur persistante par tout le corps et dans les jambes. J'avais des pertes abondantes, ce qui me rendait faible, sans sommeil, toujours fatiguée et malheureuse. Souvent il me fallait prendre le lit durant un mois en entier. Je fus soignée par plusieurs médecins, mais leur traitement ne me fit aucun bien permanent.



Il y a quelques mois, on me persuada d'essayer "Fruit-a-tives". J'en ai pris plusieurs boîtes, et dès le commencement de ce traitement, je fus mieux. ma constipation fut guérie et mes pertes ont diminué. Contre la douleur, je pris plusieurs bouteilles de Mélange de Fer tel que recommandé dans le livre de "Fruit-a-tives", mais je constate que ce sont "Fruit-a-tives" seuls qui m'ont guérie.

Mme ELIZA LEVESQUE

Suivez le conseil de Mme Levesque. Prenez "Fruit-a-tives" et guérissez-vous. 50c la boîte, 6 pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## Haydn et Napoléon

On mande de Vienne (Autriche) :

Vienne vient de célébrer le centième anniversaire de la mort d'un de ses plus grands musiciens, Haydn. A ce sujet, l'"Eclair" rappelle le fait suivant, qui honore Napoléon Ier.

En 1809, au mois de mai, Haydn était malade et fort affaibli par l'âge, car il avait 76 ou 77 ans, la date de sa naissance étant incertaine : 1732 ou 1733. Il ne marchait qu'appuyé sur le bras d'un serviteur. Il avait, de plus, la douleur de savoir les armées autrichiennes battues et les Français proches de Vienne, où ils parvinrent le 10 et entrèrent le 13, après la capitulation de la ville défendue par une garnison démoralisée et un archiduc incapable.

Le 14 mai, il était assis à son piano, quand un grand mouvement se fit dans la rue où il habitait et qui est aujourd'hui la rue Haydn. Il s'avança péniblement jusqu'à sa fenêtre, l'ouvrit et vit des soldats français devant sa porte ; puis, au milieu des gens du quartier fort alarmés et surexcités. Un instant après, un officier se présenta dans sa chambre. Il lui demanda s'il était M. Haydn et, avec beaucoup de respect et d'amabilité, il lui dit que l'empereur Napoléon avait ordonné qu'un poste fut établi en permanence à sa porte, pour honorer son grand talent et assurer sa tranquillité.

Cette communication remplit le vieillard d'une joie immense. Deux sentinelles restèrent, en effet, à sa porte jusqu'à sa fin. Quand il mourut, dix-sept jours plus tard, Napoléon fit accompagner son cercueil d'une compagnie et ce fut la France qui lui rendit les honneurs militaires.

Le gouvernement des Etats-Unis a accordé la permission d'entrer dans l'Etat de New-York avec leurs armes et leurs accoutrements, au cinquième régiment des Royal Highlanders, de Montréal, et aux Gardes à pied du gouverneur-général d'Ottawa, qui doivent prendre part à la célébration du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain.

Les taches de boue s'enlèvent en lavant avec un linge humide sur lainages ou soies. Les taches de graisse s'enlèvent avec de l'eau additionnée d'alcali. Les taches de peinture avec de l'essence de térébenthine.

## L. N. TRUDEAU

DENTISTE

120 Rue Mondor, ST-HYACINTHE.

## Défense d'Avancer

Défense d'avancer en mon nom sans un ordre écrit de ma main.

JOSEPH CHAGNON,

Commerçant de bois.

La Providence, 28 juin 1909.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

Cour Supérieure.—District de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, à savoir : } HIPPOLYTE

No 84. } L. A. L. U.

MIÈRE, bourgeois de Saint-Liboire, Demandeur ; contre HENRI PILON, du même lieu, Défendeur.

Un terrain situé au village de la paroisse de Saint-Liboire, étant les lots numéros deux cent cinquante-cinq (255) et deux cent soixante dix-neuf (279), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Liboire—avec maison y érigée.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Liboire le VINGT-UNÈME jour de JUILLET prochain, 1909, à DIX heures de l'avant-midi.

JOS. L. CORMIER,

Shérif.

St-Hyacinthe, 26 Juin 1909.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

Superior Court.—District of St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, to wit : } HIPPOLYTE

No. 84. } LALUMIÈRE, of Saint-Liboire, Plaintiff ; against

HENRY PILON, of the same place, Defendant.

A lot situate in the village of the parish of Saint-Liboire, being lots numbers two hundred and fifty five (255) and two hundred and seventy nine (279), on the official plan and book of reference of the parish of Saint-Liboire—with building thereon erected.

To be sold at the church door of the parish of Saint-Liboire, the TWENTIETH day of JULY next, 1909, at TEN o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER,

Sheriff.

St-Hyacinthe, 26th June. 1909.

## ABENAKIS SPRINGS

L'endroit populaire au Canada comme place de santé

Délicieusement situé sur les bords de la rivière St-François, près du Lac St-Pierre, à 60 milles de Montréal.

Comme place d'amusements

L'endroit est sans rival au Canada. La campagne environnante invite aux agréables promenades le long de la rivière et à travers les Pins. Promenades en chaloupes, Bains, Tennis, Spacieuse Salle de Danse. L'usage des chaloupes est gratuit pour les pensionnaires.

Comme place de Santé

C'est le Carlsbad du Canada, L'eau minérale et les bains des sources Abenakis guérissent les rhumatismes, la goutte, la dyspepsie et les maladies des rognons et du foie.

L'hôtel est tout à fait moderne. Eclairage au gaz, système de plomberie hygiénique, téléphone longue distance, télégraphe et bureau de poste dans l'hôtel. Pension : \$12 à \$16 par semaine. Billet aller et retour de St-Hyacinthe à St-François du Lac, station du chemin de fer pour Abenakis Springs \$2.45 par le Q. M. & S. Ry. Demandez un livret. Pour renseignements écrivez à

R. G. KIMPTON,  
Abenakis Springs, Qué.

a-15-8-09

## Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence seront remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. Cony,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée, si la publication n'en a pas été autorisée à 1-7-08.

## Joseph Huette

## PLOMBERIE

Posage de Tuyaux et d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude, Chauffage à la vapeur, etc., etc.

PAR DES OUVRIERS COMPETENTS

Comme par le passé, cette Maison se charge de COUVERTURES EN METAL, GRAVOIS, Etc. \* \*

## PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

Toujours en Stock :

Matériaux de construction,

Ferronneries et Quincaillerie générale,

Peintures de Première Qualité,

Outils de Menuisiers,

Batteries de Cuisine,

Poêles, Fournaises,

Agrès de Fromageries,

Etc., Etc. Etc.

68 Rue St-Simon,

PLACE DU MARCHÉ

ST-HYACINTHE, Qué.

## S. CARREAU,

NOTAIRE

AGENT D'ASSURANCE. VIE, — FEU, — ACCIDENTS, GARANTIE, — BRIS DE VITRES, — BOUILLIÈRES.

No. 161 RUE GIROUARD,

ST-HYACINTHE, Que.

Pour vos Impressions,

allez à . . . . . La Tribune

Tel. Bell 61

Tel. Bell 61

IMPRESSIONS, REGLAGE, RELIURE, Etc.

Impressions de Luxe, en Noir, en Couleurs et en Or.

Entêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, Etats de Comptes.

Cartes de Faire-Part, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires.

Programmes, Circulaires, Pancartes, Etc., Etc.

128 - Rue Cascades - 128  
St-Hyacinthe, Que.



# LE VIN ST-MICHEL

**Défiez-vous des Contrefaçons**

Le succès d'un produit engendre la contrefaçon. On ne s'avisera jamais de contrefaire un produit dont le mérite ne serait pas universellement reconnu.

LE VIN ST-MICHEL

ne pouvait pas échapper à cette consécration du succès. Des commerçants absolument dépourvus de scrupules et de conscience, au risque de compromettre la santé des victimes de leurs dangereuses contrefaçons, ont cherché — sans succès — à l'imiter au détriment du consommateur trop confiant.

Le VIN ST-MICHEL ne se vend jamais au gallon.

Exigez que les bouteilles soient revêtues de l'Étiquette ci-contre et que le bouchon estampé: Vin St-Michel soit recouvert d'une calotte de paille de maïs, retenue par un ruban auquel est suspendue la médaille de St-Michel.

**BOIVIN, WILSON & CIE.**  
AGENTS GÉNÉRAUX.  
MONTREAL.

Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

à augmenter dans une forte proportion la mortalité des enfants du premier âge.

Depuis longtemps la Faculté a condamné cet instrument de mort, et recommande l'usage du biberon à main. La vente du biberon à tube devrait être interdite au même titre que celle des drogues dangereuses, et il faut espérer que l'initiative prise par le Sénat français sera suivie par les parlements de nombre d'autres pays, y compris le nôtre.

La Patrie.

Hull, 29.—La femme Nelson Lajoie, d'Aylmer, arrêtée il y a huit jours sous l'accusation d'avoir fait subir des cruautés à sa fille Lina, âgée de 11 ans, et de lui avoir refusé la nourriture pour sa subsistance durant quatre années, a été condamnée, hier après-midi à sept années de prison, 3 ans pour cruautés et quatre pour refus de pourvoir.

Ottawa, 28.—L'honorable M. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, s'embarquera à Québec vendredi, sur le paquebot "Empress of Ireland" pour un voyage de quelques semaines, en Europe, où il est appelé pour la conférence de la ligne navale.

La vie ne nous change pas, elle nous amoindrit seulement.

**Manque de Sang**

LA CAUSE DU MAL DE TÊTE, VERTIGE ET PALPITATION DE CŒUR

Du sang dépend la santé en général. Quand il est bon, on ne voit pas approcher la maladie, mais s'il est pauvre et aqueux, la maladie devient bientôt maîtresse du corps. Conséquence: mal de tête, mal de dos, vertige, palpitation de cœur, et autres graves affections. On pourra toujours avoir un bon sang si l'on fait usage des Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles, lesquelles font un bon sang riche, redonnant des forces et chassant la maladie. M. Herbert Hanson, Brewers Mills, N.-B., dit: "Je ne peux pas assez louer les Pilules Roses du Dr Williams. Je souffrais de maux de tête, d'étourdissements et d'affaiblissement, et j'avais une toux sèche qui me faisait craindre la consommation. J'essayai plusieurs remèdes sans profit, et on me persuada enfin de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams. J'ai fait usage des Pilules pendant plusieurs mois et les résultats ont été remarquables. Elles m'ont fait tant de bien qu'aujourd'hui je les recommande fortement à toutes les personnes souffrantes."

Le cas de M. Hanson est celui de milliers d'autres qui ont recouvré force et santé par l'intermédiaire des Pilules Roses, après que tout autre remède eut échoué. C'est par les propriétés qu'elles ont de faire du bon sang que ces Pilules guérissent les maladies telles qu'anémie, indigestion, rhumatisme, palpitation de cœur, névralgie, affections nerveuses et les maux déprimants de l'adolescence féminine et de la femme. Les Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou directement par la poste de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.



**UN PAQUET DE TUE-MOUCHES de WILSON**  
A RÉELLEMENT DÉTRUIT UN BOISSEAU DE MOUCHES.  
En Vente Chez Tous Les Épiciers.

**FABRIQUÉ AU CANADA**  
**MAGIC BAKING POWDER**

Allège vos DÉPENSES  
Allège vos BISCUITS  
Allège vos GATEAUX  
Allège vos BRIOCHES  
Allège votre TRAVAIL

ACHETEZ-EN CHEZ VOTRE ÉPICIER

**E. W. GILLETT CO., LTD.**  
Toronto, Ont.



Québec.—Le juge Carroll, de la Cour d'Appel, a renvoyé, la requête pour un bref d'"habeas corpus" demandé par M. Jules Fournier, détenu dans la prison de Québec pour mépris de cour.

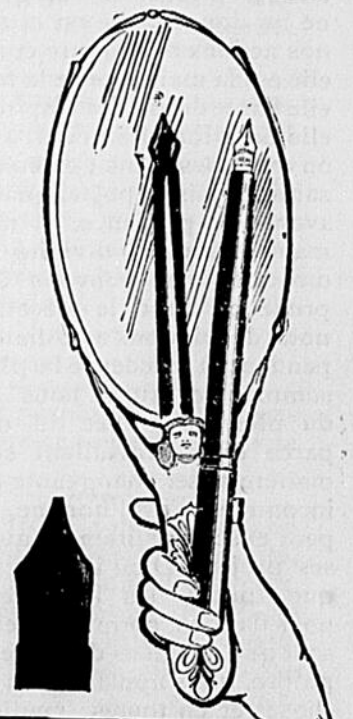
Cette requête avait été plaidée devant le juge Carroll siégeant en Chambre. Dans son jugement, celui-ci, passant la cause en revue, dit que l'avocat de M. Jules Fournier avait contesté la compétence de la Cour Supérieure de Québec pour condamner le requérant pour mépris de cour. Après avoir cité maintes autorités, le juge Carroll en vient à la conclusion qu'un juge en chambre peut pas annuler un jugement rendu par la Cour Supérieure, parce qu'il n'a pas plus d'autorité qu'elle, autrement, il y aurait conflit d'autorité.

Après que la Cour d'Appel eut rendu tous les jugements, Mtre Laflamme, avocat de Jules Fournier, demanda au tribunal permission de porter la cause en appel et demanda en même temps que son client soit admis à caution.

Après délibération les juges Trenholme, Archambault, Lavergne et Carroll permirent l'appel et Fournier fut libéré moyennant un cautionnement de \$400. La cause Fournier sera entendue en appel au 1er octobre.

M. Joseph Dumont du département du secrétariat provincial, a été nommé sous-ministre du même département à la place de M. Joseph Boivin, décédé.

M. Dumont fut élu député de Kamouraska à la législature en 1877 et à Ottawa, de 1878 à 1882. Il était au département du secrétaire provincial depuis 1887.



**The Spoon Feed**  
**Doubles Pen Efficiency**

The Spoon Feed—an exclusively Waterman Ideal feature—is a small piece of hard rubber so shaped as to form a reservoir for the last few free-flowing drops of ink, holding them from the paper till they're needed. Every

**Waterman's Ideal Fountain Pen**

is equipped with the Spoon Feed—and the Clip-Cap, if desired. The Clip-Cap adds to the cost but slightly.

**FOR SALE BY ALL DEALERS**  
**L. E. Waterman Company, Limited**  
136 St-James Street  
MONTREAL

**La France Banquier du Monde**

Jamais Paris ne connut autant d'emprunts étrangers qu'en ce moment: on en cite douze, faits ou en préparation, pour la quinzaine dernière.

C'est d'abord le Brésil, qui a déjà emprunté 435 millions en deux ans et qui demande encore 40 nouveaux millions pour la constitution du Crédit agricole de l'Etat de San-Paulo. La république de Nicaragua s'est contentée de 30 millions qui viennent de lui être prêtés, il y a quelques jours. On attend le ministre des finances de Serbie, qui désire contracter un emprunt de 160 millions pour construire un chemin de fer et pour augmenter l'armement. D'un autre côté, la Banque hypothécaire serbe demande à emprunter 30 millions. Le canton de Beane attend le vote d'un projet de loi par le conseil cantonal pour demander une somme pareille.

La ville de Saint-Petersbourg annonce un emprunt de 120 millions et celle de Bucharest un autre de 20 millions à 4 p. c. seulement. La ville de Buenos-Ayres est en pourparlers pour un emprunt de 75 millions et la Banque hypothécaire de Norvège négocie l'émission de 50 millions d'obligations.

Il paraît que le légendaire bas de laine des Français est toujours garni; voilà de quoi l'alléger. Il est du reste inépuisable, ce bas de laine, puisqu'on a additionné tous les emprunts facilités par les grandes banques depuis deux ans et le total atteint le chiffre de quatre milliards. C'est beaucoup d'argent qui a été exporté à l'étranger.

**Timbre Jubilaire**

L'Association catholique de l'arrondissement de Bruxelles vient d'émettre un timbre commémoratif destiné à célébrer le 25e anniversaire de l'avènement du gouvernement catholique.

Ce timbre, qui représente le Lion-Belgique, devant le drapeau aux trois couleurs, est d'un aspect fort artistique. Il a été tiré en cinq couleurs: rouge, bleu, vert, orange, bistre, avec le texte: "25 années de prospérité commerciale, industrielle, artistique et agricole", puis encore en cinq couleurs: rouge, bleu, violet, vert pâle, ardoise, avec ce texte un peu différent: "25 années de gouvernement catholique, 25 années de prospérité nationale."

**59 Compositions Musicales pour 25c**

Envoyez 25 cents au PASSE-TEMPS, 16 Craig Est, Montréal pour recevoir franco 59 compositions musicales, ainsi réparties: 41 morceaux de chant religieux ou profane; 15 morceaux de piano; 3 morceaux pour mandoline; 7 leçons de musique; c'est-à-dire tous les numéros paraissant du 1er avril au 1er juillet 1909, lesquels contiennent en outre une foule d'histoires amusantes et instructives et sept contes et nouvelles.

Envoyez 35 cents au lieu de 25 cents si la commande doit être expédiée à Montréal ou aux Etats-Unis.

La paresse fait échouer plus de talents que l'activité n'en fait éclore.

D'après le premier juin l'honorable R. Lemieux, a autorisé l'ouverture de cinquante-trois bureaux de poste, dans différentes parties du pays, dont huit sont confiés à des Canadiens-français.

En voici la liste: Bureau de poste de Doreil, dans Charlevoix; Meyronne, Moose Jaw; Pacaud, dans Drummond; Pointe Jaune, dans Gaspé; Petite Chockpish, dans Kent; village Sainte-Marguerite, Victoria, N.-E.; Veillette, Victoria Alta et Village LaPrairie, dans Kent, N.-B.

Le bureau de poste d'été à l'hôtel Roberval, dans Chicoutimi, détruit par le feu le 1er août 1908, ne sera pas réouvert cette année.

**Le Sénat et le Biberon**

Il ne s'agit pas hélas! du Sénat canadien, mais du Sénat français auquel une de ses commissions vient de soumettre le projet de loi suivant:

Art. 1er. La mise en vente des biberons à tube est interdite.

Art. 2. Toute infraction aux dispositions de la présente loi est punie d'une amende de 25 à 100 francs, et en cas de récidive, d'un emprisonnement de huit jours à un mois. Dans tous les cas, les tribunaux pourront prononcer la confiscation des biberons à tube saisis en contravention.

Nous signalons ce projet de loi à toutes les personnes que la mortalité infantile préoccupe et qui s'emploient, avec un zèle louable, à la combattre.

Quels que soient les soins avec lesquels on peut, dans certaines familles, surveiller, nettoyer les biberons à tube, leur emploi est toujours dangereux et contribue

LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE  
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.  
ABONNEMENTS :  
CANADA (PAR AN) \$1.00  
ETATS-UNIS (PAR AN) 1.50  
ANNONCES :  
1ère Insertion (la ligne) 10 cts  
Insertion subséquente (la ligne) 5 cts  
Annonces à long terme à prix modéré.  
DENIS & FRENETTE, PROPRIETAIRES  
ST-HYACINTHE, 2 JUIL. 1909

Episode de 1870

Une belle page citée par le "Figaro", de la vie de M. Eugène Gouin le sénateur inamovible qui vient de mourir en France.

Il était maire de Tours quand, le 21 décembre 1870, les Prussiens commencèrent le bombardement de la ville. Au péril de sa vie, Eugène Gouin se rendit dans le camp ennemi, et put obtenir la cessation du feu.

Il ne montra pas moins de courage et de sang-froid au cours des douloureux événements qui suivirent ; et c'est grâce à lui, grâce aux sympathies et au respect que sa froide et loyale énergie avait, dès la première heure de l'occupation, inspiré aux chefs allemands que la ville de Tours fut préservée des humiliations et des charges ruineuses qui l'avaient d'abord menacée.

Le prince Frédéric-Charles notamment, avait prétendu frapper Tours d'une contribution de 50 francs par habitant et rendre le maire de la ville personnellement responsable de la résistance ou du refus de ceux qu'on supposait devoir être opposés à cette demande. Eugène Gouin alla pourtant signifier ce refus au général qui mandait les troupes d'occupation.

"Général, lui dit-il, j'ai deux fils au service : l'un est sous les murs de Paris ; l'autre se bat dans l'armée de Chanzy ; moi je ne suis plus jeune (il avait alors cinquante-trois ans) et ma vie n'a plus assez de charme pour que j'y tiende beaucoup. Vous pouvez donc me faire fusiller."

Il ajoutait froidement que cette fin était propre à honorer sa famille, et que si on préférait le faire prisonnier, il était, de même, prêt à marcher.

Devant un tel sang froid, le général s'inclina. Eugène Gouin demeura libre, et Tours n'eut à subir que les conditions les plus modérées du vainqueur.

La Prudence

On élève la prudence jusqu'au ciel et il n'est sorte d'éloges qu'on ne lui donne : elle est la règle de nos actions et de notre conduite ; elle est la maîtresse de la fortune ; elle fait le destin des empires ; sans elle on a tous les maux, avec elle on a tous les biens ; et, comme disait autrefois un poète, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité ; pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde ; parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et aussi inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. D'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre prudence ne sont que des effets de notre amour propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes manières.

Pittsburg, Pen., 30.—Dépêche spéciale.—A minuit ce soir, 10,000 employés experts de l'Américain Sheet and Tin Plate Co, quitteront le travail. Ces employés appartiennent à la fédération de l'Amalgamated Iron and Steel Co.

Ces 10,000 employés sont repartis dans les Etats de Pennsylvanie, Ohio, Virginie Ouest et Indiana.

La première fois que tu me trompes, c'est de ta faute ; la seconde fois, c'est de la mienne.

Pas d'Alcool, pas de Prison

L'Anglais Ward, un jour qu'il voyageait dans les montagnes de l'Ecosse, assis à l'impériale d'une diligence à côté du cocher, offrit à celui-ci de boire un coup à sa gourde d'eau-de-vie.

Le cocher refusa, disant assez rudement : "Je ne bois pas d'alcool, je n'en veux pas boire, et il ne me plaît pas d'en voir boire près de moi.—Et pourquoi cela ? —Je suis comme ces montagnes que vous voyez là-bas. Regardez, elles ont leur sommet au frais sous la neige ; eh bien, au sommet de ma tête, il y a un cerveau, et je désire le garder sain et frais ; votre sécurité en dépend." Il avait raison ce cocher. L'homme alcoolisé n'a plus le cerveau frais et dispos. Il n'est guère capable de bien faire. Il peut faire beaucoup de mal et devenir fort nuisible. Voyez plutôt.

Sous la poussée de l'alcoolisme, la bête humaine déchaînée se précipite dans des crimes, sans nombre et dans les derniers excès de la démoralisation.

Voici la situation en France à l'heure présente :

Sur 100 condamnés pour meurtre, on trouve 53 alcooliques ; sur 100 vagabonds et mendiants, 70 alcooliques ; sur 100 condamnés pour outrage à la pudeur, 53 alcooliques ; sur 100 incendiaires, 57 alcooliques ; sur 100 condamnés pour coups et blessures, 90 alcooliques ; au total, sur 500 condamnés, le Dr Legrain a rencontré 323 alcooliques, soit les deux tiers. Le directeur d'une prison de Paris a trouvé 2,115 alcooliques, sur les 3,000 pensionnaires dont il était chargé. Chaque année, en France, l'alcoolisme produit en moyenne 87,600 inculpés de toute catégorie. De plus, on a calculé que 65 pour cent de ceux qui subissent quelque peine infamante dans les maisons centrales ont été amenés-là par l'abus des boissons fortes.

Supprimez l'alcool, bannissez les boissons fortes, et vous pourrez fermer les trois quarts des prisons.

Mgr GIBIER.

Le prêtre Catholique

On a pu lire le témoignage peu équivoque suivant, dans le "Methodist Recorder" organe protestant de l'Ontario :

"On ne peut nier que le prêtre catholique, à toutes les époques de l'histoire, a joué un rôle important sur la scène du monde ; et ce rôle, il le remplit grâce aux fortes études qu'on lui impose, à la longue préparation que l'Eglise demande de ses futurs ministres. Non content de cet heureux état de choses, Pie X, tout récemment, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, vient de porter à un degré beaucoup plus élevé le niveau des études cléricales, en même temps qu'il existe un âge avancé pour l'admission à la prêtrise. Ceci il faut l'avouer, ne cadre pas beaucoup avec les idées reçues chez plusieurs sectes protestantes, en particulier les Méthodistes, qui eux soutiennent que celui qui se destine au ministère doit y rentrer le plus tôt possible, préparé ou non. Que diraient nos jeunes gens qui se destinent au service de l'Eglise, si avant de les admettre à l'ordination, on exigeait d'eux un cours complet d'études classiques anglaises, françaises, latines et grecques ; deux années de philosophie, sciences naturelles et mathématiques ; quatre années de théologie, de droit canon, d'écriture Sainte, de liturgie, d'éloquence sacrée ? . . . Tel est pourtant l'énorme bagage d'études préparatoires que le Pape n'a pas encore trouvé suffisant pour les futurs ministres de l'Eglise catholique. Faut-il, après cela, s'étonner du prestige merveilleux dont jouit le prêtre sur la masse des fidèles ?"

Si vous voulez vous consoler, pensez à tous les maux dont vous êtes exempts.

Demain

Demain, c'est le coursier qui s'abat plein d'écume ;  
Demain, ô conquérant, c'est Moscou qui s'allume  
Au loin comme un flambeau ;  
C'est notre vieille garde au loin juchant la plaine  
Demain c'est Waterloo, demain c'est Sainte-Hélène,  
Demain c'est le tombeau ! . . .

Paris, 30.—L'attitude du Cardinal Andrieu, l'archevêque de Bordeaux, qui a récemment refusé de comparaître devant le juge d'instruction pour y répondre à l'accusation d'avoir incité à la désobéissance aux lois, est vivement approuvée par les évêques et le clergé militant. Le gouvernement menace maintenant de poursuivre d'autres ecclésiastiques qui menacent les fidèles de l'excommunication s'ils ne rendent acquéreurs des propriétés ecclésiastiques saisies conformément à la loi de séparation.

Mgr Gieure, l'évêque de Bayonne, vient de recevoir une citation à comparaître devant le tribunal correctionnel pour avoir prononcé l'excommunication contre les membres des conseils municipaux et des institutions charitables de son diocèse qui d'une façon quelconque approuvent l'acquisition d'anciennes propriétés ecclésiastiques.

Mgr Gieure a, en outre, ordonné à tous les catholiques de son diocèse de résister à la loi relative à l'instruction neutre.

Berlin, 30.—Le prince de Bülow a annoncé que son intention est de se démettre de ses fonctions de chancelier aussitôt que le sort de la loi relative aux réformes fiscales aura été décidé d'une façon ou d'une autre.

Le prince conserve ses fonctions avec l'espoir de faire voter cette loi.

L'officiuse "Gazette de l'Allemagne du Nord" commente aujourd'hui les divers rapports tendant à diminuer la signification de la déclaration du chancelier. Elle dit :

"Le prince de Bülow a supplié l'empereur de le laisser se retirer de suite, mais sa majesté a fortement insisté pour qu'il conserve ses fonctions jusqu'à ce que le reichstag ait terminé la discussion de son projet de loi."

Les traits de la rivière Saint-François augmentent de jour en jour et les touristes semblent les apprécier d'avantage à chaque saison.

Voici les noms de quelques personnes enregistrées à l'Hotel Abenakis springs ; Mme et Melle Plow, D. Reid, J. E. Hawkins, Charles Rodier, Montréal Mme T. R. F. McInnes, Ottawa ; M. C. R. Forcer, Melle M. A. Rodier, Granby ; J. Y. Miller, Philadelphia, Wm H. Cleary, Boston ; Mme M. D. Chambers, Rockford, Ill ; M. Morgan, Barre, Vt., Mlle S. Thompson, Québec, C. A. Dufresne, Trois-Rivières, etc.

Le bureau d'administration de l'Intercolonial, récemment nommé, a décidé que la seule cause d'avancement, à l'avenir, pour le personnel de ce chemin de fer, sera l'habileté et le mérite, tel que démontrés par les rapports faits par les chefs et sous-chefs de départements sur la manière dont les employés remplissent leurs devoirs. Ces rapports seront analogues aux rapports qui se font actuellement dans le service civil. Si un homme fait preuve d'aptitudes spéciales il sera mis le premier sur la liste d'avancement. On prépare actuellement pour le bureau d'administration une classification complète de tous les employés de l'Intercolonial comme préliminaire de la mise en vigueur du nouveau système.

La convention des notaires des districts de Saint-Hyacinthe, d'Iberville et de Bedford a eu lieu, mercredi soir au bureau d'enregistrement de Knowlton. Cette convention a eu lieu il y a deux ans, à Saint Jean et l'an dernier à Saint Hyacinthe.

Worcester, Mass., 30.—Un boulanger de cette ville, nommé Joseph Rémillard, après avoir été officiellement déclaré mort, a été ressuscité par l'électricité.

Terrassé par la chaleur, Rémillard était tombé sans connaissance. Un médecin appelé auprès de lui déclara qu'il était dans un état critique, fit couvrir le corps de glace et le fit transporter à l'hôpital.

Il était à l'hôpital depuis dix minutes lorsque les médecins le déclarèrent mort. On allait emporter le corps à la morgue lorsqu'un des médecins eut l'idée de faire intervenir l'électricité. A la surprise générale, sous l'action du courant, on vit le prétendu mort, tressaillir, ouvrir les yeux et enfin reprendre connaissance. Deux heures plus tard Rémillard était presque complètement rétabli.

La femme a toujours une poupée à habiller. C'est d'abord un petit morceau de bois, ensuite c'est elle-même ; enfin, ses enfants.

Québec, 30.—M. Siméon Lesage, sous-ministre des travaux publics depuis un grand nombre d'années, a pris sa retraite. Il est remplacé par M. Sylvestre secrétaire du département de l'agriculture. Né en octobre 1857 à Berthier, le nouveau sous-ministre est le fils de l'hon. Louis Sylvestre ancien conseiller législatif. Il a fait ses études classiques à Joliette et à l'Assomption. Il a étudié le droit au bureau de Mercier, Beausoleil et Martineau et a été admis au barreau en 1885. Il y a dix-huit ans qu'il est employé au département de l'Agriculture.

Londres, 30.—La Banque de Montréal a ouvert hier une souscription pour un emprunt de six millions cinq cent mille livres sterling à 98½ et 3½ pour cent qui devra être souscrit le 1er juillet. On estime que les conditions dans lesquelles cet emprunt est fait pour le Canada sont des plus favorables, si l'on considère que c'est la plus forte somme encore empruntée par un gouvernement de colonie, et les financiers font des éloges de l'honorable M. Fielding, qui a négocié l'emprunt avec l'aide de la Banque de Montréal.

Quelquefois il ne faut point interroger son ami, afin de ne point arracher ce qu'on doit obtenir et surtout pour ne pas l'exposer à nous tromper.

Ottawa, 29.—W. Nixon, confiseur de la rue Sparks, a été condamné ce matin par le magistrat de police à \$100 d'amende ou 6 mois de prison pour avoir vendu des chocolats au brandy. L'analyse de ces bonbons avait démontré qu'ils contenaient une dose d'alcool beaucoup plus forte que celle autorisée par la loi.

Farham.—Une épidémie de morts subites semble sévir à Farham depuis quelques jours, où pas moins de 3 cas sont rapportés comme ayant eu cours durant les derniers 6 jours. Les victimes sont Mme Edward Perault, rue St-Paul, Mme Anastasie Gingras et Mme J. Courtemanche.

Si j'avais dans mes mains le bienfait de la foi, je les ouvrerais sur mon pays. Pour ma part j'aime cent fois mieux une nation croyante qu'une nation incrédule. Une nation croyante est mieux inspirée quand il s'agit des œuvres de l'esprit, plus héroïque même quand il s'agit de défendre sa grandeur.

Rome, 30.—Le Saint-Père a confirmé aujourd'hui l'élection du Rév. Edmund Michael Dunne, chancelier de l'archidiocèse de Chicago, comme évêque de Peoria ; le nouveau prélat succède au Très Rév. John L. Spalding, démissionnaire.

La plus grande masse de bonheur, même temporel, appartient non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu.

Saint-Jean, Qué., 30 — Le contre-maître des usines "Singer" donnera quelques semaines de congé à ses employés, et les portes seront fermées le 1er juillet. Les travaux recommenceront vers la fin de juillet.

L'utilité de la vertu est si manifeste que les méchants la pratiquent par intérêt.

Dr Gaston Lapierre

Ex-Médecin Interne de l'Hôtel-Dieu à Montréal  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
89 RUE MONDOR  
ST-HYACINTHE  
Téléphone 365

PÈLERINAGE

Le pèlerinage annuel de  
ST-HYACINTHE

St-Anne de Beaupré

aura lieu les  
10 & 11 JUILLET 1909

Départ de St-Hyacinthe, le 10 Juillet, de la gare du Grand Tronc, à 9.00 heures p. m., pour arriver à St-Anne le 11, à 5.30 heures a. m.

Départ de St-Anne, pour le retour, à 12.10 hrs p. m.

PRIX DE PASSAGE  
Adultes ..... \$ 2.75  
Enfants ..... 1.40

Billets en vente à l'Evêché et au couvent des RR. PP. Dominicains.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Célébration du Tricentenaire  
De la découverte du Lac Champlain

JUILLET 4-14 1909

Billets de retour, du 1er au 8 juillet inclusivement, bons jusqu'au 19, aux prix suivants :

Plattsburg, N.-Y. .... \$2.50  
Addition, jet., N.-Y. .... 4.45  
Fort Frederic, N.-Y. .... 4.20  
Burlington, Vt. .... 3.05  
St-Albans, Vt. .... 2.15

Par le Grand Tronc.—Voyages de dimanche à bon marché pour la saison d'été, entre St-Hyacinthe et Montréal.

Départ le dimanche par n'importe quel convoi.

Retour le même jour seulement.

Ste-Madeleine, \$0.35 ; St-Hilaire, 0.50 ; Belœil, 0.55 ; St-Bazile, 0.65 ; St-Bruno, 0.75 ; St-Hubert, 0.90 ; St-Lambert, 1.00 ; Montréal, 1.30.

Ferme Avicole Yamaska



Élevage de Volailles de Races Pures importées d'Angleterre, des États-Unis et d'Ontario.

Oufs pour Incubation pour le mois de Juin, variétés déjà annoncées 75c par couvée (13 œufs).

Pour faire de la place dans mon poulailler déjà trop petit, j'offre les bargains suivants :

10 Poules Plymouth Rock et Coq	\$10.00
6 " Houdans et un Coq	8.00
6 " Buff Orpingtons "	8.00
6 " Leghorn Bl'ck "	7.00
6 " " Brunc et coq	7.00
Un trio Pintades	3.00
Un Couple Canards Pékins	3.00

Les poules Plymouth Rock proviennent des œufs pris à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, et sont, ainsi que toutes les autres variétés, des poules de l'année et PURES RACES.

Poulailler à St-Guillaume Station, Qué.

Office: 14 rue St-Denis  
ST-HYACINTHE, Qué.  
ARTHUR S. COMEAU, Propriétaire

J. C. H. GINGRAS  
Artiste-Photographe

UPTON, Qué.

Portraits de toute Grandeur  
Portraits au Crayon  
et au Pastel

Spécialité: Portraits d'Enfants

Satisfaction Garantie

J. C. H. Gingras

## EN VILLE

On annonce les fiançailles de Melle Anna Payan avec M. Morton, de la Penman Ltd.

—Le Dr L. A. Beaudry vient d'acheter de M. Eusèbe Brodeur, la propriété ayant appartenu autrefois à M. Morritz Boas.

—M. Victor Plamondon, vient d'être nommé agent spécial pour la vente des Billets du chemin de fer Intercolonial.—Voir l'annonce dans une autre colonne.

—Mde Alphonse Casavant est partie, mercredi, pour une promenade d'une semaine, à Ottawa et Montréal.

—L'excursion à Burlington organisée par l'Union St-Joseph et la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, aura lieu mardi, le 6 juillet. Départ de St-Hyacinthe par le M. & Q. S., à 7 hrs A. M.

—M. L. J. Dubois, marchand de St-Dominique et Madame Dubois partent aujourd'hui pour une promenade aux Etats-Unis. Ils seront absents une semaine et visiteront les principales villes de la Nouvelle Angleterre.

—M. Paul Dufault, ténor de New-York, est actuellement en vacances chez son père, M. Eusèbe Dufault, à Ste-Hélène de Bagot.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue—Annoncez dans LA TRIBUNE.

—M. C. Eustache Brodeur, ancien marchand-plombier de cette ville, est actuellement en visite chez son père.

—Lundi, M. Henri Bourassa, M. P. P. pour ce comté, est allé rendre visite à ses électeurs de St-Damase, à l'occasion de la bénédiction d'un pont.

—Nos félicitations à M. J. C. Rouleau, qui vient de passer avec succès, ses examens sur la science militaire. Il nous est revenu avec le grade de capitaine, bien décidé à travailler dans l'intérêt de son régiment.

—M. J. M. Authier, ci-devant de cette ville, et maintenant de Guadeloupe, où il occupe la position de Consul Américain, vient de recevoir un ordre de retourner à la Guadeloupe. Il a laissé St-Hyacinthe, lundi, bien désappointé de ne pouvoir se reposer plus longtemps.

—M. Henri Bourassa, député de ce comté à la Législature de Québec, était à St-Hyacinthe, samedi soir. Dimanche, il est allé, en compagnie de quelques amis, tenir une assemblée au village de St-Charles. C'est son intention, paraît-il, de faire le tour du comté, sans oublier la ville. Les dates seront connues en temps et lieu.

—Une bonne marchandise vaut la peine d'être annoncée. Apportez vos annonces à LA TRIBUNE.

—Lundi soir, une très intéressante conférence était donnée, dans l'église Cathédrale de cette ville, par le Rév. Père Couture, Dominicain, et M. le Dr J. E. Dubé, de Montréal. Ils ont traité des méfaits de l'alcool, en se servant de projections lumineuses. L'église était absolument remplie et cette conférence a paru créer les plus heureux résultats.

—M. Avila Perreault, agent du C. P. R. depuis un grand nombre d'années est promu à Mégantic, avec une très jolie augmentation de salaire. Il est parti mercredi pour prendre charge de sa nouvelle position. Madame Perreault et les enfants ne partiront que la semaine prochaine.

—Plusieurs citoyens de cette ville croient avoir été les témoins d'un tremblement de terre, le 26 du mois courant. Dans une famille en particulier, de la vaiselle se trouvant sur étagère, serait tombée sur le plancher. Dans une autre, une lampe qui se trouvait sur un garde-manger, s'est brisée sur le parquet. Est-ce bien un tremblement de terre, ou une explosion quelconque qui

se serait produite dans le voisinage, nous n'osons nous prononcer.

—Lundi de cette semaine, vers onze heures et demie, le feu s'est déclaré à l'établissement de M. Gaucher, chaudière, près de la gare du Grand Tronc. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes sortaient déjà par la couverture de cette petite tour que l'on voit tout à côté des fourneaux. En quelques minutes, ils en ont eu raison. Les dommages ne seront pas élevés.

—M. Gatineau, ancien hôtelier de Ste-Hélène, n'est pas des plus chanceux, par le temps qui court.

On a commencé par lui refuser sa licence. Or, il paraît que le premier mai, il a vendu de la boisson, ce qu'il n'avait pas le droit de faire. Pour cette offense il a été condamné à \$50 d'amende et aux frais. De plus, comme il n'avait pas enlevé son enseigne, on l'a condamné \$30 d'amende, plus les frais.

—Les temps des déménagements demande des Tapis ou Prélarts nouveaux. Le magasin le mieux assorti est BERGERON & SICOTTE où vous pouvez vous procurer des Prélarts de 1 à 4 verges de large, et tapis de toutes sortes. Tapis couvrant un plancher d'un seul morceau, Rideaux Portières, etc.

## BERGERON &amp; SICOTTE.

—Nos Zouaves sont revenus lundi d'un voyage à Coaticook, où ils sont allés prendre part à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Les Zouaves de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sorel assistaient aussi en corps et tous furent reçus à la gare par la compagnie des Zouaves de Coaticook.

Mgr Larocque évêque de Sherbrooke, assistait à la fête ainsi que Mgr Roy, de Québec, qui prononça le sermon de circonstance.

Les Zouaves ont été officiellement reçus par les autorités municipales, le maire Gendreau et les échevins, M. Bissonnette, député de Compton à Québec, et M. Durocher, commandant des Zouaves de l'endroit.

—A l'occasion de son départ pour Sorel, où il s'en va remplir la position de Chef de Police, M. Osias Plamondon constable de cette ville, a été l'objet d'une démonstration très amicale, de la part de ses amis.

Ils se sont réunis en grand nombre, samedi soir, dans la grande salle de la Halle au Beurre, et se sont amusés, une bonne partie de la nuit.

En même temps que leurs félicitations et leurs vœux, ils ont présenté à leur hôte, une bourse bien garnie.

—Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans un bon journal. Tout le monde à St-Hyacinthe lit LA TRIBUNE.

—L'on a commencé, mercredi matin, au Couvent de Lorette, les examens annuels, pour l'obtention de diplômes aux institutions de ce district.

Cent quatre vingt neuf aspirantes se sont présentées.

Pour diplôme académique, 6 ; pour diplôme modèle, 115 ; pour diplôme élémentaire, 68.

Les délégués de la chambre des examinateurs sont les suivants :

Le Rév. M. Am. Lefebvre, Vice-Supérieur du Séminaire de Sherbrooke, Président, et MM. J. Nault, Noé Gervais, J. H. Gervais, le Rév. M. Th. Proulx, du Séminaire de cette ville, et M. Ad. Miller.

Ces examens se termineront aujourd'hui.

—Un nommé Joseph Rondeau, de Marieville, était conduit à la prison de cette ville, ces jours derniers, sous prétexte qu'il n'a plus son intelligence, et que ses parents en ont peur.

Ce détenu est un véritable colosse. Depuis quelques années, il vivait aux Etats-Unis, et personne n'en entendait plus parler. Or, un soir de la semaine dernière, il est arrivé chez son père, sans le sou. Depuis ce temps, impossible ou à peu près, de le faire parler. Sa grande passion, c'est de marcher. Ainsi, par exemple, il allait de Marieville à Richelieu, pour la moindre raison, et, apparemment sans se fatiguer. Dans la prison, on dit que c'est la même chose ; il marche du matin au soir. MM. les Drs Jacques doivent faire l'examen requis, pour juger de son état mental, et l'envoyer dans un asile, s'il y a lieu.

—Les temps des nouveautés en Etoffes à Robes, à Blouses, Soies de fantaisie pour les Dames, étant arrivé, vous devez visiter le choix le plus considérable et le plus beau en ville, chez

## BERGERON &amp; SICOTTE.

—Une cause qui ne manque pas d'intérêt, se déroulera prochainement, devant la Cour Supérieure de ce district.

En 1900, M. Joseph Morin, l'Auditeur de la Province de Québec, prenait jugement contre une Dame S. E. Cain, sa locataire, pour une somme de \$150 environ.

Plus tard, voyant que la Dame en question ne voulant pas laisser les prémisses louées, M. Morin décida de se faire justice à lui-même. Il pénétra dans la maison, de force, et mit des ouvriers à l'œuvre, pour faire certaines réparations urgentes.

Pour ce fait, M. Morin fut poursuivi pour un montant considérable de dommages, et M. le juge Tellier le condamna à payer \$50 à la demanderesse.

Les choses en restèrent là, depuis lors. Ces jours derniers, Mde Cain a fait saisir, arrêter le salaire de l'Auditeur, entre les mains de l'Honorable Trésorier de la Province, en satisfaction de son jugement de \$50.

M. Morin rencontre cette saisie, en disant : vous me devez \$150 de loyer, et je vous dois \$50 de dommages, compensons. C'est la question que le tribunal aura à décider, croyons-nous : un jugement pour du loyer, et un jugement pour des dommages, sont-ils également clairs et liquides, et sont-ils compensables.

—Sans la présence d'esprit, la bravoure et la force du Chef de police P. A. Foisy et du Grand-Connétable H. Marchesseault, nous aurions, quelques meurtres à enregistrer.

Un citoyen bien connu, de Montréal, ayant appris que sa jeune fille avait pris le train pour St-Hyacinthe, mercredi, en compagnie d'un jeune homme suspect, débarquait ici, jeudi matin, en compagnie de détectives et de policiers.

Une heure plus tard, le coupable était arrêté et conduit à la station de police, en attendant le train de cinq heures et demie. Cette heure arrivée, la jeune fille se rendit seule, à la gare, pendant que les hommes de police conduisaient leur prisonnier. Le père offensé, en apercevant le jeune homme entra dans une colère excessive, et, sans dire un seul mot, il lui lança un coup de poing en pleine figure, avec toute la force de son bras ; puis, il sortit un revolver de sa poche, cherchant encore à se rapprocher de celui qu'il venait de frapper. A ce moment, le Chef de Police Foisy qui se trouvait parmi la foule, s'élança sur lui, et pendant qu'il le tenait par le bras, le Grand-Connétable Marchesseault, s'empara de l'arme à feu. Sans cet acte de bravoure, le ravisseur serait très probablement mort, et peut-être quelques constables avec lui. Au moins cent cinquante personnes, présentes à la gare, ont été témoins de cette scène excitante.

—Le choix de Mousselines à Robes, Indiennes, Cotonnades, et toutes nouveautés en Collets, Ceintures, Gants, etc., est d'une grande variété, chez

## BERGERON &amp; SICOTTE.

—Quatre jugements viennent d'être rendus par la Cour Supérieure à St-Hyacinthe, en faveur de la Banque pour des montants assez ronds.

L'un de ces jugements, celui dans la cause de la Banque de Saint-Hyacinthe vs Charles Caron et al, décide une question intéressante pour la liquidation.

En effet, le défendeur Caron offrait en compensation d'un billet de \$2000 et intérêts qu'il doit à la Banque, le montant d'un chèque non accepté qui lui fut remis le 13 août dernier comme considération d'une obligation hypothécaire qu'il consentait alors à une dame Brière pour la somme de \$2,000.

Il offrait aussi en compensation un dépôt qu'il avait à la Banque, à l'époque de la suspension des opérations de cette dernière.

La Cour a refusé de compenser le montant du chèque obtenu dans les circonstances plus haut relatées décidant que ce chèque non accepté ne créait aucun lien de droit entre Caron et la Banque.

La compensation ne fut déclarée que pour \$261, montant du dépôt de Caron.

De nouvelles actions viennent d'être prises dans le but d'attaquer certaines aliénations de biens que le curateur allègue avoir été faites en fraude des droits de la banque.

—Voici comment sera composé le personnel enseignant et dirigeant du Séminaire, de St-Hyacinthe pour l'année scolaire 1909-10 :

Supérieur, M. le chanoine C. P. Choquette ; Vice-Supérieur et préfet des études, M. Zoël Decelles ; Directeur, M. J. C. Roy. Professeurs : 2ème année de philosophie, l'abbé P. Déranleau ; 1ère année, l'abbé J. A. Balthazard ; Rhétorique, les abbés Emile Chartier et Lucien Bernard ; Belles-Lettres, l'abbé J. Neveu ; Versification, l'abbé N. Pratte ; Méthode, (1ère division) l'abbé Elphège Gervais ; (2ème division) l'abbé Romuald Lecours ; Syntaxe (1ère division) l'abbé Michel Paulhus ; (2ème division) l'abbé Eugène Lagasé ; Eléments-Latins (1ère division) l'abbé L. N. Raymond ; (2ème division) l'abbé Rosario Tanguay ; Eléments-Français, l'abbé Ulric Decelles. Professeurs d'anglais : les abbés J. Charles Lescault, J. Martin et A. F. Guillet ; directeur de la fanfare, l'abbé A. F. Guillet. Le professeur de Physique sera l'abbé P. A. Lafond. Les surveillants seront MM. F. Laroche, Louis Messier, Léonide Primeau et Louis Brodeur. M. Eugène Turcot, M. D., est le médecin de la maison, et M. T. Urbain, le professeur de piano.

—Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers les 2 hrs A. M., le feu s'est déclaré de nouveau, dans la tour de l'élevateur, au fourneau à chaux de M. Gaucher, près de la gare du Grand-Tronc.

Comme la première fois, nos habiles pompiers se sont rendus vite maîtres de la situation.

Les dommages ne seront pas forts. Seulement, à force de griller, la fameuse tour, finira peut-être par s'affaiblir.

—MM. Octave Laurin, et S. Belle, échevins de Fraserville, ainsi que M. Ouimet, ingénieur de la même ville, sont actuellement à St-Hyacinthe, dans le but d'étudier le fonctionnement du rouleau à vapeur, pour l'amélioration des rues. La ville de Fraserville vient d'en acquérir un semblable, et les intéressés désirent se mettre bien au courant, avant de commencer l'ouvrage. En partant d'ici, ces messieurs se rendent à Montréal, toujours dans le même but.

—THÉÂTRE FRANÇAIS.—Nous ayons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée très prochaine dans notre ville d'une tournée théâtrale française sous la direction de MM. R. Darcy et D. Dubuisson. A la tête de la troupe, nous signalons la présence de

Madame Clara Dartigny, la gracieuse et sympathique artiste que tout St-Hyacinthe a déjà applaudie à maintes reprises. Madame Dartigny, qui vient de terminer une saison aux Etats-Unis, où son succès a été considérable, est accompagnée de Madame Blanche Dubuisson, dont la réputation n'est plus à faire ; de MM. Paul Orelli, Directeur Musical ; Dubuisson, baryton d'Opéra ; Durand, grand premier rôle de Comédie ; Florval, et enfin de Darcy, le fameux grand premier comique qui, pendant 7 ans a été administrateur du théâtre des Nouveautés à Montréal.

Le programme se compose de "Le Militaire Amoureux" un délicieux opéra bouffe, d'une Comédie, "L'Homme n'est pas parfait" et d'une partie de concert où nous entendrons dans les dernières nouveautés musicales, Mmes Clara Dartigny, Dubuisson et tous leurs camarades dans un programme des mieux choisis.

Nous nous réjouissons à l'avance de cette occasion d'applaudir Madame Dartigny et l'excellente troupe qui l'accompagne et nous sommes assurés d'avance que tout St-Hyacinthe ira en foule applaudir à la Salle de l'Hôtel de Ville lundi 5 juillet, les artistes distingués de la tournée Darcy-Dubuisson.

Les billets sont dès à présent en vente à la Pharmacie Brodeur.

On nous promet un spectacle absolument choisi et de la plus irréprochable moralité.

La distribution des prix au Collège du Sacré-Cœur a eu lieu le 22 courant. 13 élèves finissants ont reçu leurs diplômes—ce sont : L. Chalifoux, E. Solis, V. Charron, A. Papillon, H. St-Jacques, A. Bibeau, A. Dupont, H. Rousse, P. Phaneuf, A. Beaugard, A. Gauthier, P. Cinq-Mars.

Des prix spéciaux ont été gagnés par I. Charpentier, S. Provencal, M. Lamoureux, E. Probst, A. Halley, R. Laurence, J. Sénécal et G. Bazinet.

## NAISSANCE

En cette ville, le 23 juin, l'épouse de M. Paul Richer, une fille baptisée sous les noms de Marie-Blanche-Pauline. Parrain, M. le chevalier E. H. Richer ; marraine, Mme Armand Lantôt, grands parents de l'enfant.

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapisseries, etc. 147 Rue Concorde. Téléphone Bell 390.

Minsk, (Russie), 30—Un prêtre catholique de cette ville, l'abbé Kenkenich, a été condamné à six mois de prison et à la perte de sa cure, pour avoir baptisé selon le rite catholique l'enfant d'un père catholique et d'une mère orthodoxe. Le père de l'enfant a été condamné à un mois de prison.

S'il faut pêcher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur.

On remarque toujours quand une maison a été bien peinte, avec goût, avec de belles teintes, qu'on a employé les Peintures Ramsay. Tout le monde peut voir ces superbes couleurs au magasin de M. A. LARIVIÈRE.

## Forgeron Demandé

On demande un forgeron pour la paroisse de St-Bernard, près de St-Barnabé.

Un ouvrier d'expérience s'y ferait une bonne clientèle.

à 1-7-09

## PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez EUG. L. DÉSARTELS.

222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe. —Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc, chez EUG. L. DÉSARTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Un  
Aliment riche,  
agréable, fortifiant  
et facile à digérer

**Ogilvie's  
Wheat Marrow**

formé de la moelle du plus beau  
blé de l'Ouest Canadien, rem-  
place avantageusement la  
viande au point de vue de  
l'hygiène et de l'économie.

En vente partout,  
The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd  
MONTREAL ET WINNIPEG.



### La Langue et la Foi

Lors d'une très intéressante soirée donnée à New-Bedford, Mass., au profit de la nouvelle paroisse Ste-Anne, M. le curé Valois avait invité M. l'abbé D. M. A. Magnan et l'hon. Hugo A. Dubuque à adresser la parole. Voici le résumé de ces discours tels que nous le rapporte l'"Indépendant". M. l'abbé Magnan :

"Le pays que nous habitons est, dit-il, un des plus prospères du monde ; il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a trois siècles il était désert et sauvage, couvert de forêts et habité par des peuplades primitives, des Indiens vivant dans des cabanes d'écorce, cultivant le maïs et le tabac et vivant de pêche et de chasse.

Depuis lors, des changements merveilleux se sont opérés. Je veux montrer, continue l'orateur, le rôle joué par la race française dans ce vaste continent. Je veux prouver que nous ne sommes pas des étrangers ; nous ne sommes pas venus après coup, mais au début et nous sommes ici chez nous.

Pendant que les Anglais venus d'outre-mer, se confinaient sur le bord de l'Atlantique, les Français du Canada remontaient le fleuve St-Laurent, découvraient les grands lacs et pénétraient chez les peuplades sauvages. L'orateur rappelle le souvenir du Père Brébœuf, du Père Raimbeau qui a découvert le lac Supérieur.

L'évangélisation des peuplades barbares a été le premier but des Français venus en Amérique. Si la France avait fait son devoir, les Etats-Unis tout entiers seraient un pays français.

Si nous sommes chez nous dans ce grand et beau pays, nous ne devons pas oublier les devoirs qui s'imposent. Il ne faut pas que nos ancêtres soient venus en vain faire briller ici le flambeau de la civilisation.

Il nous faut conserver notre foi et notre langue ainsi que nos traditions nationales.

Comment y arriver ? Au début, je me suis demandé bien des fois : que deviendront les Canadiens dans quelques années ? Seront-ils engloutis dans le grand tout américain ? Quelques temps, j'ai tremblé ; je me disais : Impossible de résister.

En voyant ces groupes compacts, je me sens rassuré et j'espère. Je crois qu'étant donné

les vertus de notre race, la fermeté de notre foi, dans 50 ou 100 ans d'ici les Canadiens n'auront pas disparu, mais seront encore plus nombreux qu'aujourd'hui.

Le grand moyen de conservation de notre nationalité est l'école où on enseigne la foi et la langue française : c'est l'église ou tous nous aimons à nous réunir pour prier ; c'est enfin cette belle institution qu'on nomme la paroisse canadienne-française.

Dans un magistral discours, M. Dubuque rappelle les grands sacrifices qu'ont dû faire les nôtres pour le maintien de leurs paroisses et la conservation de leur langue et de leur nationalité.

Il y a 25 ans, il nous fallait combattre pour avoir des prêtres de notre langue. Je disais alors : Si nous ne réussissons pas à avoir des prêtres de langue française comprenant nos aspirations et au courant de nos usages, de nos défauts et de nos vertus, vous qui arborez si fièrement le drapeau de nos pères, autant vaut le jeter dans la poubelle. Nous allons disparaître dans la mêlée, être englobés dans la vaste agglomération de nationalités dont se composent les Etats-Unis. Je crois que j'avais raison.

Sans nos paroisses canadiennes, en même temps que notre foi, notre belle langue française ne tarderait pas à disparaître ; la nuit se ferait parmi nous.

La langue française, sa riche littérature, est la lumière qui éclaire le monde ; si elle disparaissait, les ténèbres ne tarderaient pas à se faire ici comme ailleurs.

Comme l'orateur précédent vous l'a si bien dit, nous sommes ici chez nous et la chose est si vraie que, le 4 juillet prochain, nous allons faire revivre l'histoire de Samuel de Champlain.

En terminant, le puissant orateur fait un dernier appel en faveur de la langue française et demande à tous de la parler chaque fois que la chose est possible. Elle doit être à la fois la langue de nos églises, de nos ÉCOLES et de nos foyers."

### Les Héros

J'ignore si le nombre des "héros", ou, plus simplement, des "braves gens", va brusquement s'accroître en France, dans la proportion des cinq millions que M. Carnegie vient de mettre à la disposition de M. Clémenceau pour stimuler et récompenser leur zèle.

J'ai tendance à croire que les citoyens courageux, qui n'hésitent pas à risquer leur vie dans une épidémie ou dans un sinistre, pour sauver un de leurs semblables, n'ont guère été accoutumés de calculer auparavant ce que leur rapportera leur acte de dévouement, leur acte d'héroïsme...

Du moins, s'il n'y a pas plus de héros, il y aura certainement plus de fonctionnaires, — et c'est bien, n'est-ce pas, une chose à considérer...

Il y a, en effet, dans l'acte de donation de M. Carnegie, un certain paragraphe qui ne saurait avoir échappé à des yeux avisés.

C'est le paragraphe où il est parlé de la "commission" que M. Clémenceau lui-même se chargera d'"instaurer".

"La commission aura le pouvoir "d'employer tout le personnel", y compris les "secrétaires" "ou" agents itinérants" chargés de visiter, surveiller les bénéficiaires, etc., et de "fixer leur indemnité". Les membres de la commission seront "réimboursés de toutes leurs dépenses," y compris celles entraînées par des voyages" entrepris pour assister aux réunions."

Donc, à l'heure actuelle, nous ne savons pas encore s'il y aura des héros bénéficiaires, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il y aura tout un personnel de secrétaires, d'agents "itinérants", et qu'on touchera des jetons de présence...

De toute façon, M. Carnegie peut donc être tranquille : les deux cent mille francs de rente qu'il a affectés à sa fondation ne seront pas perdus pour tout le monde, et il y aura encore de beaux jours pour les attachés de cabinets, les agents électoraux des députés influents, voire pour les députés eux-mêmes, qui ne seraient pas réélus...

Après tout, se dévouer à la politique ministérielle, n'est-ce pas aussi une forme de dévouement civique et pacifique, cher à M. Carnegie ?

Aussi bien, vouloir que le geste d'un héros fût accompli pour autre chose que "pour la gloire", et instituer pour les actes d'héroïsme un tarif plus avantageux, l'intention était assurément excellente, mais l'idée essentiellement américaine : réaliser cette idée de telle sorte que des fonctionnaires nouveaux soient les premiers appelés à en bénéficier, c'est cela, par contre, qui est bien français ! (De l'"Echo de Paris".)

FRANC-NOHAIN.

La presse conservatrice de langue anglaise a mis de côté toute réserve et en dépit de l'assentiment des chefs du parti à la résolution adoptée par la Chambre des Communes au sujet de la défense navale de l'empire, elle demande aujourd'hui à grands cris que le Canada fournisse une somme fixe, en argent, au budget impérial de la marine.

Canada, Province de Québec, District d'Arthabaska, Cour de Circuit, No 8573. Louis Laforest, commerçant de Saint-Cyrille, comté de Drummond, demandeur, vs Pierre Jacques, de St-Hyacinthe, défendeur.

AVIS PUBLIC.—Par Enean Public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné, au domicile de Jules Wingender, 40 rue Ste-Marie, les effets appartenant au défendeur, en cette cause, en la cité de St-Hyacinthe, le dixième jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant-midi, consistant en un cheval brun café, un attelage, le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant.

Daté à Saint-Hyacinthe, ce 29 juin, 1909. JULES WINGENDER, H. C. S.

Canada, Province of Quebec, District of Arthabaska, Circuit Court, No 8573. Louis Laforest, trader of Saint-Cyrille, county of Drummond, Plaintiff, vs Pierre Jacques, of St-Hyacinth, District of St-Hyacinth, Defendant.

PUBLIC NOTICE.—Under a seizure in this case, the undersigned bailiff, shall sell at Public Auction, at the domicile of Jules Wingender, No 40 Ste-Marie street, in the city of St-Hyacinth, on the tenth day of July next at ten o'clock of the forenoon, the chattels belonging to defendant, consisting of brown horse and harness; to be adjudged to the highest and last bidder for cash.

St-Hyacinthe, this 29th day of June, 1909. JULES WINGENDER, B. S. C.

ENGINS, ET BOULLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

A. DENIS,

BUREAU DE "LA TRIBUNE"

Représentant pour le District de St-Hyacinthe.

**VOUS POUVEZ ETRE GUERISANS MEDECINES**

TOUTES LES MALADIES SONT EGALES A - - **Oxydonor**

Il fait absorber librement l'oxygène de l'air, chasse par là les maladies du système et donne la vitalité, la vigueur, la force et la santé.

OXYDONOR a été mis à l'épreuve avec un succès parfait dans pas moins de un million de cas de toutes sortes, de toutes formes, à tous les degrés et dans tous les climats du monde.

UN OXYDONOR SUFFIT POUR UNE FAMILLE, et après l'avoir acheté, ça ne coûte rien pour s'en servir. Vous n'avez rien à avaler, vous n'avez rien à payer aux pharmaciens ou aux médecins, et avec du soin il vous durera toute la vie.

Les Sœurs du Saint-Rosaire, Ste-Anne de Beauport, écrivent : " Nous sommes heureuses de vous dire que nous avons fait l'essai avec succès de votre Oxydonor et que nous l'avons déjà recommandé à quelques personnes souffrantes. Il nous a été d'un prompt secours pour le rhumatisme.

Veillez agréer nos sincères remerciements pour les renseignements que vous avez eu la complaisance de nous donner sur l'emploi de l'Oxydonor."

Ecrivez pour notre LIVRE GRATUIT No 64.

Dr H. SANCHE & CO., 364 Rue Ste-Catherine, Ouest MONTREAL, Que.

**VICTOR HEBERT**

**FERBLANTIER - COUVREUR**

Spécialité : Couvertures de toutes sortes et Réparations de Couvertures.

RÉPARATIONS DE POÊLES ET FOURNAISES

Agent pour le Ciment Amianté "CAREY'S" pour Poêles et Fournaises.

70 Rue Ste-Marie, - St-Hyacinthe

**Meubles, Meubles !**

Assortiment complet de Sets de Salons, Boudoirs, Chambres à Coucher, SIDE-BOARDS, Tables et Chaises de Fantaisie, Carrosses d'Enfants, Couchettes en Fer, Sommier, Matelas.—Prix très modérés.

**50.000 Pièces de TAPISSERIE.**

Dans les Patrons les plus nouveaux et dans tous les prix.— Rideaux, Poles, Chromos, Cadres, Moulures pour Chambres. — Encadrements sur commandes.

**Peinture, Huiles, Vitres, Vernis, etc.**

Tout ouvrage en Peinture, Tapissage ou Décoration, fait dans le plus court délai, par des ouvriers de première classe, à l'entreprise ou à la journée.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**EUG. L. DESAUTELS**

222-224-226 Rue Cascades - St-Hyacinthe, Que.

**Banque d'Hochelega**

SIÈGE SOCIAL : MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000. Capital payé, \$2,500,000  
Fonds de réserve, \$2,150,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
F. X. St. Charles, Ecr., Président ; R. Bickerdike, Ecr., Vice-Président ;  
Honorables J. D. Rolland ; J. A. Vaillancourt ; A. Turcotte ;  
E. H. Lemay ; J. M. Wilson ; M. J. A. Prendergast, Gérant-Général.

Département d'Épargne

Intérêts sur dépôts payés aux meilleurs taux.

AFFAIRES DE BANQUE en Général

J. C. THIVIERGE, Gerant,  
SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE.

Lisez "La Tribune"

# Banque "EASTERN TOWNSHIPS"

Capital Payé, \$3,000,000. Réserve, \$2,000,000

Progrès de la Banque de 1860 à 1908 inclusivement

Année	Cap. versé	Réserve	Dépôts	Circulation	Prêts
1860	133,415	.....	6,548	135,152	170,006
1875	1,000,000	240,000	791,407	467,403	2,529,767
1890	1,487,102	550,000	2,233,790	782,204	4,498,417
1900	1,500,000	906,000	5,181,451	1,147,707	7,206,658
1905	2,500,000	1,600,000	11,879,785	2,068,885	13,139,082
1908	3,000,000	2,000,000	13,625,404	2,667,665	15,076,663

LETRES de CREDIT, PAYABLES dans le MONDE ENTIER

INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNES,

AFFAIRES DE BANQUE en général

J. LAFRAMBOISE, Gérant local.

Telephone Bell 235

## Hector Lorange

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaude et à la Vapeur

Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu, Courroies, Poulies en Bois, Etc.,

248 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.



## HENRI MARIN

Marchand de Chaussures

63 RUE ST-FRANÇOIS

Place du Marché

St-Hyacinthe.



SPECIALITÉ: La célèbre Chaussure Américaine pour Dames:

"DOROTHY DODD"

VALISES, SACS DE VOYAGE, ETC.

## J. N. CABANA

Feu, Vie, Accidents, Marine, Bris de Vitres, Garantie

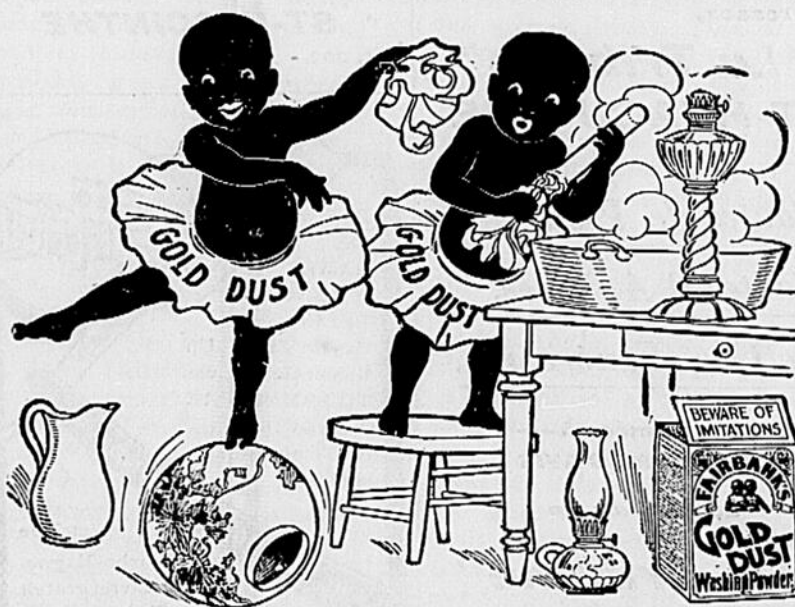
Assurances

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

173 1/2 rue Girouard, - St-Hyacinthe

En face de la Banque d'Hochelaga.

## La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluisse, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

### GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudrons, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous trasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS: Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des persiennes, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

## Des Acadiens Déportés à Boston en 1755

(Un Episode du Grand Dérangement)

— PAR —

L'HON. PASCAL POIRIER

PREMIERE PARTIE

DÉPORTATION ; EXIL

Dans la répartition qui fut faite des exilés entre les différentes provinces anglaises d'Amérique, le Massachusetts eut sa large part.

Les cargaisons qui lui étaient destinées arrivèrent à Boston les unes après les autres. La première à décharger fut, croyons-nous, le *Seaflower*, goëlette de quatre-vingt-un tonneaux, appartenant à un caboteur du Maine, le colonel Nathaniel Downell, laquelle s'étant rendue, durant le mois de septembre, à Grand-Pré, pour affaires de commerce, fut réquisitionnée par Lawrence pour le transport des Acadiens. Ce vaisseau, comme la plupart des autres, d'ailleurs, n'était nullement propre au service des passagers. Murray, qui avait hâte de quitter Piguiguid, comme nous l'avons vu, pour aller s'amuser avec Winslow, y avait entassé, pêle-mêle, deux-cent six personnes, malgré l'ordre de ne charger les transports que dans la proportion de deux personnes par tonneau, ce qui était déjà trop.

Les autorités de Boston hésitèrent longtemps à laisser débarquer sur le sol puritain des catholiques romains qui leur étaient odieux, et qui leur arrivaient dénués de tout.

Pendant ce temps-là, les Acadiens mouraient de faim dans la cale et sur le pont du *Seaflower*; et il était défendu au capitaine d'en laisser descendre un seul à terre, et à tous de leur porter secours.

Un certain Thomas Hutchinson, qui les visita, a laissé de leurs souffrances un récit navrant. Malgré la consigne sévère, il résolut d'en sauver quelques-uns. A ses risques et périls, il fit descendre et loger chez lui une veuve du nom de Benoit, avec ses quatre fils et un petit-fils, qu'il avait trouvée mourant de misère (*hardships*), après quinze jours de maladie, sans personne pour lui donner aucun soin.

Afin d'empêcher que tous ces malheureux ne périssent de privations et de froid, les chambres nommèrent, à la fin, un comité chargé de s'enquérir des faits et de trouver quelque moyen de leur venir immédiatement en aide.

La recommandation du comité fut de les placer temporairement à Boston et dans les villes environnantes; de les nourrir et de les loger, sauf à se faire rembourser, plus tard, pour le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, ce qu'ils auraient coûté à la province.

En conséquence, le gouverneur fut requis par les deux Chambres de notifier Lawrence que la province du Massachusetts prenait à sa charge les Français de la Nouvelle-Ecosse qu'il lui avait envoyés, mais à condition qu'elle serait par lui remboursée de tous les frais encourus et à encourir. Le message ajoutait: "Nous vous donnons avis que si vous nous envoyez d'autres déportés de même provenance, ils n'auront pas la permission de débarquer, à moins que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne s'engage expressément à rembourser à cette province les dépenses qu'ils pourront occasionner."

Au *Seaflower* à peine déchargé vint s'ajouter le *Swallow*, capitaine William Hayes, parti, le 13 décembre, du Bassin-des-Mines, avec un chargement de deux cent trente-six âmes.

Rassuré du côté des frais par

le message qu'il venait d'envoyer à Lawrence, le gouvernement n'hésita pas à laisser le nouveau contingent rejoindre à terre les premiers arrivés, et, le 23 décembre, il autorisa par un Acte spécial, "les Cours des Sessions Générales de la paix et les juges de paix des différents comtés et les commissaires des pauvres et les *selectmen* des différentes villes où ils avaient été répartis, de les employer, de les mettre en service (*to bind them out*) ou de leur prêter assistance de la même manière que la loi leur eut donné autorité de le faire, s'ils avaient été des habitants du Massachusetts." Les frais à encourir, jusqu'au 10 du mois d'avril suivant, seraient remboursés par la province.

Ces dispositions, sur le papier, paraissent assez humaines. En vérité, c'était, comme nous l'allons voir, livrer ces pauvres gens à la cupidité et aux sévices des maîtres, le plus souvent des bourgeois, qui leur étaient donnés. Ce *bind them out* était une mise en servage, faisant d'eux des ilotes.

A quelques jours de là, le 26, un troisième bâtiment de transport jetait l'ancre dans la rade de Boston.

Avant de laisser les nouveaux arrivés descendre à terre, les Chambres voulurent connaître les intentions de Lawrence à leur égard et quelles dispositions il avait prises touchant les frais de leur entretien. A cette fin, ils mandèrent à la barre de la Législature le capitaine Livingstone et les armateurs Aphorp et Hancock. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne portaient aucun message du gouverneur Lawrence, ni de son Conseil; que leurs seules instructions étaient de délivrer les prisonniers, "qui étaient devenus un danger pour la Nouvelle-Ecosse," entre les mains des autorités de Boston. Les Acadiens étaient dirigés sur Boston pour y être déchargés, comme on jette au large un lest encombrant dont il faut se débarrasser. Non seulement Lawrence n'avait pas pourvu à leurs frais d'entretien, à Boston, mais ne leur avait donné de vivres que juste ce qu'il leur fallait pour se rendre à destination.

En effet, entassés dans le navire, les nouveaux arrivés, en attendant qu'on décidât de leur sort, périssaient de froid et de faim.

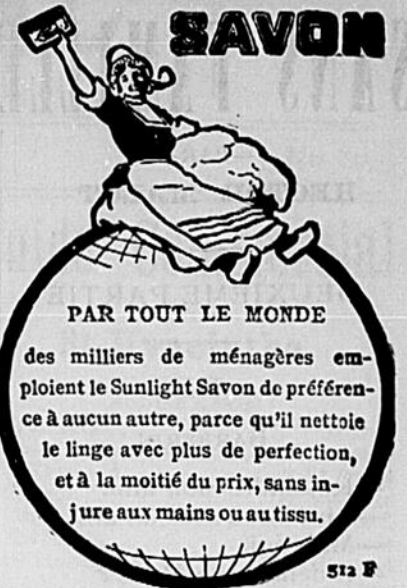
Ce que voyant, les Chambres nommèrent d'urgence un comité pour en prendre soin, temporairement, en attendant une réponse de Lawrence et des instructions du général Shirley, auquel elles avaient fait également écrire. Ce comité avait le pouvoir de les distribuer, comme l'avaient été les deux cargaisons précédentes, dans les différentes villes de la province; mais, disait l'Acte de la Législature, "cette distribution ne doit pas être entendue comme leur conférant droit de citoyen dans les villes où ils seront envoyés."

Entre le 26 décembre et le 16 février, deux autres navires chargés de déportés vinrent mouiller dans la rade de Boston et demander à débarquer leur cargaison humaine, le *Race Horse*, capitaine Banks, venant de Grand-Pré, avec cent vingt, et le *Helena*, d'Annapolis-Royal, avec trois cent vingt-trois, prisonniers. Personne, ni Lawrence ni Shirley, ne garantissait à la province le remboursement de ce qu'ils allaient coûter. Les Chambres néanmoins, se décidèrent à ne pas les laisser périr, quoiqu'il leur répugnât souverainement, comme elles l'écrivaient au gouvernement Shirley, d'admettre dans leurs villes, au contact de leurs enfants, ces papistes, "dont la grossière bigoterie catholique était notoire, et dont la loyauté à Sa Majesté britannique leur était suspecte."

(A continuer)

Il est plus facile d'atteindre la cime que de s'y maintenir.

## SUNLIGHT SAVON



PAR TOUT LE MONDE

des milliers de ménagères emploient le Sunlight Savon de préférence à aucun autre, parce qu'il nettoie le linge avec plus de perfection, et à la moitié du prix, sans injure aux mains ou au tissu.

512 F

Lever Brothers, Toronto, vous enverront gratuitement un morceau de leur fameux savon de toilette, si vous mentionnez ce papier.

## Guerre aux Auberges

J'ai connu une belle et grande paroisse, où l'on croyait les auberges absolument nécessaires, — arriérée de 20 ans sur ses voisins, à tous les points de vue parce qu'elle entretenait depuis 25 ou 30 ans, un, deux et même trois aubergistes licenciés, par conséquent, un deux et trois malfaiteurs publics. Or, un jour guidé par un pasteur aussi intelligent que zélé, le Conseil municipal eut le bon sens de fermer les cabarets. Ce fut un coup épouvantable. On était si accoutumé à cela qu'on pensait qu'il n'y avait pas moyen de vivre sans auberges. Les premières années, la lutte fut chaude; n'importe, les conseillers tinrent bon. Aujourd'hui il n'en est plus question.

Allez voir cette paroisse maintenant. Ce n'est plus la même. Son église toute délabrée s'est transformée en un temple magnifique; le village, autrefois le rendez-vous de tous les ivrognes, est devenu calme et paisible; le commerce est de beaucoup plus florissant qu'autrefois: en un mot cette paroisse a subi une transformation complète. Le bonheur et la prospérité ont établi domicile au foyer domestique.

Parlez de buvettes maintenant à ces braves gens, ils vous diront que le plus grand fléau qui puisse peser sur une paroisse, c'est un débit de boisson.

Aussi il faut voir avec quel empressement ils se sont enrôlés dans la Société de tempérance. Non contents d'avoir suspendu la grande croix noire au mur de leur chaumière, ils en ont érigé une superbe sur le sommet d'une montagne dominant la paroisse entière.

Heureux paroissiens d'avoir compris si bien votre devoir et vos véritables intérêts! Honneur à vous! Puissiez-vous ne jamais défailir!

Donc la guerre sans relâche aux auberges si nous voulons enrayer le fléau terrible de l'ivrognerie.

L. S.

## Trône Sanglant

On trouve dans un vieux manuel d'histoire les noms des sultans turcs morts de mort violente. Amurath, poignardé en 1360; Mucha-Chalali, étranglé en 1410; Osman II, étranglé en 1618; Moustapha Ier, étranglé dans sa prison des Sept-Tours en 1622; Ibrahim, étranglé en 1640; Moustapha, assassiné en 1807.

Avec Abdul-Aziz que l'on a suicidé en 1876 cela fait "sept sultans" assassinés de 1306 à 1876, c'est-à-dire dans l'espace de 570 ans.

A ce long martyrologe on peut ajouter les noms de Bajazet, mort en prison en 1389, d'Ahmet III, mort également en prison en 1705, de Mourad V, enfermé par son frère Abdul-Hamid au palais de Tchéragan où il est mort à la suite d'une longue détention, enfin d'Abdul-Hamid, qui attend dans la villa Allatini à Salonique, le sort que lui réservent les Jeunes-Turcs.

(112)

# SANS FAMILLE

—PAR—

**HECTOR MALOT**

DEUXIEME PARTIE

XI

BARBERIN

—Rejoindre mon ami.  
—Ah ! vous avez un ami ?  
—Mais oui.  
—Il demeure à Paris ?  
—Nous sommes arrivés à Paris ce matin.  
—Eh bien, vous savez, si vous n'avez pas un hôtel, vous pouvez loger ici ; vous y serez bien, je peux m'en vanter, et dans une maison honnête. Faites attention que si votre famille vous cherche, fatiguée de ne pas avoir de nouvelles de Barberin, c'est ici qu'elle s'adressera et non ailleurs ; alors vous serez là pour la recevoir ; c'est un avantage, ça. Où vous trouverait-elle si vous n'étiez pas ici ? Ce que j'en dis c'est dans votre intérêt. Quel âge a-t-il votre ami ?  
—Il est un peu plus jeune que moi.

—Pensez donc ! deux jeunes gens sur le pavé de Paris ; on peut faire de si mauvaises connaissances ; il y a des hôtels qui sont si mal fréquentés ; ce n'est pas comme ici, où l'on est tranquille.

En tout cas, l'hôtel du Cantal était une des plus sales et des plus misérables maisons qu'il fût possible de voir, et dans ma vie de voyages et d'aventures, j'en avais rencontré cependant de bien misérables ; mais la proposition de cette vieille femme était à considérer. D'ailleurs ce n'était pas le moment de se montrer difficile, je n'avais pas ma famille, ma riche famille, pour aller loger avec elle dans les beaux hôtels du boulevard, ou dans sa belle maison, si elle habitait Paris. A l'hôtel du Cantal notre dépense ne serait pas trop grosse, et maintenant nous devions penser à la dépense. Ah ! comme Mattia avait eu raison de vouloir gagner de l'argent, dans notre voyage de Dreuz à Paris ! que ferions-nous si nous n'avions pas dix sept francs dans notre poche ?

—Combien nous louerez-vous une chambre pour mon ami et moi ? demandai-je.

—Dix sous par jour ; est-ce trop cher ?

—Eh bien, nous reviendrons ce soir.

—Rentrez de bonne heure, Paris est mauvais la nuit.

Avant de rentrer, il fallait rejoindre Mattia et j'avais encore plusieurs heures devant moi, avant le moment fixé pour notre rendez-vous. Ne sachant que faire, je m'en allai tristement au Jardin des Plantes m'asseoir sur un banc, dans un coin isolé. J'avais les jambes brisées et l'esprit perdu.

Ma chute avait été si brusque, si inattendue, si rude ! J'épuiserais donc tous les malheurs les uns après les autres, et chaque fois que j'étendrais la main pour m'établir solidement dans une bonne position, la branche que j'espérais saisir casserait sous mes doigts pour me laisser tomber—et toujours ainsi !

N'était ce point une fatalité que Barberin fût mort au moment où j'avais besoin de lui, et que dans un esprit de gain il eût caché à tous le nom et l'adresse de la personne—mon père, sans doute—qui lui avait donné mission de faire des recherches pour me retrouver ?

Comme j'étais à réfléchir ainsi tristement, les yeux gonflés de larmes, dans mon coin, sous l'abri d'un arbre vert qui m'enveloppait de son ombre, un monsieur et une dame, suivis d'un

enfant qui traînait une petite voiture, vinrent s'asseoir sur un banc, en face de moi : alors ils appelèrent l'enfant, qui, lâchant sa petite voiture, courut à eux, les bras ouverts ; le père le reçut, puis l'ayant embrassé dans les cheveux avec de gros baisers qui sonnèrent, il le passa à la mère, qui à son tour l'embrassa à plusieurs reprises, à la même place et de la même manière, pendant que l'enfant riait aux éclats, en tapotant les joues de ses parents avec ses petites mains grasses à fossettes.

Alors, voyant cela, ce bonheur des parents et cette joie de l'enfant, malgré moi, je laissai couler mes larmes ; je n'avais pas été embrassé ainsi ; maintenant m'était-il permis d'espérer que je le serais jamais.  
Une idée me vint ; je pris ma harpe et me mis à jouer tout doucement une valse pour l'enfant, qui marqua la mesure avec ses petits pieds. Le monsieur s'approcha de moi, et me tendit une pièce blanche ; mais poliment je la repoussai.

—Non, monsieur, je vous en prie, donnez-moi la joie d'avoir fait plaisir à votre enfant, qui est si joli.

Il me regarda alors avec attention ; mais à ce moment survint un gardien, qui malgré les protestations du monsieur, m'enjoignit de sortir au plus vite, si je ne voulais pas être mis en prison pour avoir joué dans le jardin.

Je repassai la bretelle de ma harpe sur mon épaule, et je m'en allai en tournant souvent la tête pour regarder le monsieur et la dame, qui fixaient sur moi leurs yeux attendris.

Comme il n'était pas encore l'heure de me rendre sur le pont de l'Archevêché pour retrouver Mattia, j'errai sur les quais en regardant la rivière couler.

La nuit vint ; on alluma les becs de gaz ; alors je me dirigeai vers l'église Notre-Dame dont les deux tours se détachaient en noir sur le couchant empourpré. Au chevet de l'église je trouvai un banc pour m'asseoir, ce qui me fut agréable, car j'avais les jambes brisées, comme si j'avais fait une très longue marche, et là je repris mes tristes réflexions. Jamais je ne m'étais senti si accablé, si las. En moi, autour de moi, tout était lugubre ; dans ce grand Paris plein de lumière, de bruit et de mouvement, je me sentais plus perdu que je ne l'aurais été au milieu des champs ou des bois.

Les gens qui passaient devant moi se retournaient quelquefois pour me regarder ; mais que m'importait leur curiosité ou leur sympathie ; ce n'était pas l'intérêt des indifférents que j'avais espéré.

Je n'avais qu'une distraction, c'était de compter les heures qui sonnaient tout autour de moi : alors je calculais combien de temps à attendre encore avant de pouvoir reprendre force et courage dans l'amitié de Mattia : quelle consolation c'était pour moi de penser que j'allais bientôt voir ses bons yeux si doux et si gais.

Un peu avant sept heures j'entendis un aboiement joyeux ; presque aussitôt dans l'ombre j'aperçus un corps blanc arriver sur moi. Avant que j'eusse pu réfléchir, Capi avait sauté sur mes genoux et il me léchait les mains à grands coups de langue ; je le serrai dans mes bras et l'embrassai sur le nez.

Mattia ne tarda pas à paraître.  
—Eh bien ? cria-t-il de loin.  
—Barberin est mort.

Il se mit à courir pour arriver plus vite près de moi. En quelques paroles pressées je lui racontai ce que j'avais fait, et ce que j'avais appris.

Alors il montra un chagrin qui me fut bien doux au cœur, et je sentis que s'il craignait tout de ma famille pour lui, il n'en désirait pas moins sincèrement, pour moi, que je trouvasse mes parents.

(A continuer)

## A. Blondin & Cie

PLOMBERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc. Tuyaux de fer, Grès, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc., etc.

Agrès complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades  
ST-HYACINTHE, QUE.



## SURPRENANT Freres

Maitres-Charretiers

30 - Rue Laframboise - 30  
St-Hyacinthe, Que.

Ecurie de louage, Carrosses simples et doubles pour Mariages, Baptêmes, etc.

Spécialité : Transport de Ménage, Pianos, Coffre-forts, Machineries, etc.

PRIX MODERES

No manquez pas d'aller voir le GRAND ASSORTIMENT

## de Tapisseries Nouvelles!

au magasin de

## Beauoyer & Lalime

HUILES, PEINTURES  
FERRONNERIES

DE TABLETTES,  
COUTELLERIE, USTENSILES DE  
CUISINE EN GRANIT.

Articles de Chasse et de Pêche

Kcdaks et matériaux d'artistes

## BEAUOYER & LALIME

PEINTRES-DECORATEURS

95 Cascades,

ST-HYACINTHE

## École Commerciale Pratique

A ST-HYACINTHE

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'instruire rapidement aux affaires.

COURS D'ÉTÉ

Spécialement destiné à donner une préparation complète aux jeunes gens qui veulent obtenir à l'automne une position lucrative.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Arithmétique — Tenue des Livres — Calligraphie — Clavigraphie — Sténographie Française et Anglaise — Correspondance — Langue Française — Langue Anglaise.

Le cours d'été commence le mardi, 6 Juillet, pour se continuer sans interruption jusqu'à l'automne.

Demandez le prospectus.

PROF. B. LALIME.

## V. PLAMONDON

Agent Spécial à St-Hyacinthe  
Pour la vente de billets de Chemins de Fer

INTERCOLONIAL ET VERMONT-CENTRAL

29 RUE LAFRAMBOISE  
ST-HYACINTHE

Bureau ouvert de 6 hrs a. m., à 10 hrs p. m.

## Le Fameux Rye Canadien

Distillé au Canada, par des Canadiens, pour nos Canadiens et leurs amis : le

## "Canadian Red Letter Rye"

DE J. P. Wiser & Sons Ltd.

Un Sa Rye, inimitable, pur et vieillé en contact avec le cuivre de gouvernement.

LAFORTE, MARTIN & Co, Lds, Montréal  
DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX

## Envoyée sur Approbation aux personnes responsables

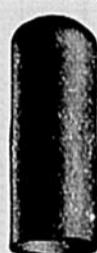
# La PLUME FONTAINE LAUGHLIN

ET LE

## Crayon à l'Encre RED GEM

Ann de faire l'épreuve de ce Journal comme médium d'annonces, nous offrons le choix de

Ces STYLES POPULAIRES pour seulement \$1.00 Poste Payé



Les vignettes sont format exact.

Chaque plume est garantie en OR solide de 14 karats. Nous pouvons envoyer la plume patron noir opaque Standard, ou la transparente incassable, fine ou gravee.

Pour vous prouver notre confiance dans la Plume Fontaine Laughlin, vous pouvez l'essayer pendant une semaine et si vous ne la trouvez pas telle que représentée, ayant une meilleure valeur que ce que vous pourriez vous procurer n'importe où pour trois fois le prix que nous demandons ; si vous n'êtes pas parfaitement satisfait sous tous rapports, retournez-la et nous vous remettrons \$1.10, les loctis étant pour vous dédommager de votre trouble. (Deux clients sur 3,000 nous ont redemandé leur argent).

La vignette à gauche représente notre populaire Crayon à l'Encre Red Gem, qui peut se porter dans la poche ou dans une sacoche dans n'importe quelle position, écrit à n'importe quel angle au premier toucher. La pointe est en iridium ; l'étui est en caoutchouc dur, poli, couleur terra cotta. Sa dédalle partout \$2.50. Satisfaction complète garantie. ON DEMANDE DES AGENTS. — Écrivez pour conditions. Écrivez DE SUITE pour ne pas oublier. Adressez :

LAUGHLIN M'F'G. CO.  
123 Majestic Bldg. - Detroit, Mich.

## St-Hyacinthe Illustré

(1886)

HISTORIQUE DE

## ST-HYACINTHE

Contenant plus de 100 Gravures des

Édifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., etc., de la Ville.

Prix 15 cts franco par la malle

Adressez,

## "La Tribune" ST-HYACINTHE

Cartes de Visite,

Cartes d'Affaires,

Lettres Funéraires,

—Imprimées à—  
UNE HEURE D'AVIS

au Bureau de

## "La Tribune"

## Raymond & Juairé

Entrepreneurs de Trottoirs, Couvertures, Etc. :

EN CIMENT ET EN GOUDRON

Couvertures en Gravois, Papier goudronné et amianté. Trottoirs, Entrées de Caves, Solages, Perrons d'églises en Béton, Etc., etc.

62 RUE CASCADES,  
ST-HYACINTHE, Que.

## Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry

HORAIRE DES TRAINS.

ST HYACINTHE—SOREL.  
Départ de St-Hyacinthe à 9.00 a. m. et à 5.10 p. m.  
Arrivé à Sorel a 10.25 a. m. et à 7.10 p. m.  
ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE  
Départ de St-Hyacinthe a 10.00 a. m. et 5.45 p. m.  
Arrive à Ibergville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.  
Trains arrivant à St-Hyacinthe : de Sorel à 8.10 a. m. et 5.05 p. m. d'Ibergville à 8.35 a. m. et 3.15 p. m.  
Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez :  
J. E. A. CHABOT, Agent à la Station.  
D. I. ROBERTS,  
Gérant Général.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST  
9.15 a.m. Tous les jours pour Acton, Rioumond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.  
5.37 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.  
9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST  
5.55 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.  
7.30 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. "Train Local" arrive à St-Hyacinthe à 6.40 hrs. Excepté le samedi à 3.10 hrs.  
11.43 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.  
5.26 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

E. FOURNIER  
chef de gare, St-Hyacinthe.

## J. E. GOSSELIN

Marchand-Tailleur  
183 CASCADES 183  
St-Hyacinthe

Tweeds les plus nouveaux  
Derniers Styles  
COUPE IRREPROCHABLE

...Ligne complète de...

Chapeaux,  
Gants,  
Parapluies,  
et Mercerie.

## I. E. PROVOST

ELECTRICIEN,  
130 Rue Cascades 130

(Au-dessus des Bureaux de LA TRIBUNE.)

ST-HYACINTHE

TÉL. 292.



50,000 pièces de tapisseries, dessins les plus nouveaux. Très bas prix.  
EUG. L. DESAUTELS,  
222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EUG. L. DESAUTELS,  
222 226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par Denis & Frenette, coin des rues Mondor et Cascades, St-Hyacinthe.